

DEBOUT LES DAMNÉS DE LA TERRE
Groupons-nous et demain : L'avenir de la laïcité. Pages12 et 13

Le Manifeste
Journal communiste

n°2 - déc. 2003

**LE MONDE VA
CHANGER
DE BASE**
Retour de Palestine
Pages8 et 9

UNITÉ des communistes dans l'action



Photo: Amicé

Depuis le printemps dernier, quelque chose a commencé à changer en France. Un formidable mouvement de contestation du libéralisme est en train de prendre forme au plan national. Chacun peut également observer autour de soi une évolution de l'état d'esprit général, souvent à travers des petits riens de la vie quotidienne. Comment caractériser cette évolution ? Deux traits émergent : la politique de la droite ne passe pas, mais les Français n'attendent rien d'une hypothétique alternance de gauche pour gérer en boucle les affaires du capital. Cette évolution a des conséquences contradictoires : d'un côté un rejet grandissant de la politique institutionnelle, une dérive vers le FN et l'abstention, de l'autre une prise de conscience qu'il faut rapidement et sérieusement travailler à une alternative si l'on veut faire cesser l'avalanche des mauvais coups. Cette seconde conséquence peut s'avérer salutaire pour tous ceux qui, sous l'identité communiste, veulent en découdre avec le capitalisme en mettant en cause radicalement ses fondements. Le mouvement populaire s'oppose à la gestion libérale du capitalisme et commence à en prendre conscience. Un champ réel – qu'il ne faut naturellement pas surestimer, mais pas non plus sous estimer – s'est ouvert pour porter des idées, des conceptions communistes dans le mouvement et en débattre avec ses acteurs. Le capitalisme est en perte de légitimité et de cré-

ditibilité. Les valeurs du socialisme et du communisme demeurent d'actualité. Si l'histoire a infirmé certaines d'entre elles, elle a au moins confirmé celle-ci : le mouvement populaire peut gagner en force quand il agit en conscience de cause.

Démonter les rouages du capitalisme, mettre en lumière le virus libéral, montrer l'étendue des dégâts qu'il commet et pointer la voie pour avancer vers une autre société, construire un vrai projet communiste, voilà bien le dénominateur commun qui peut unir tous les communistes, qu'ils soient ou non membre du PCF. De même, il n'est pas un militant qui ne sache d'expérience l'importance de s'inscrire dans toutes les actions concrètes aux ambitions si modestes soient-elles, pour faire le lien entre résultats immédiatement bénéfiques et perspective de changements radicaux.

Et le PCF ? se demandent beaucoup. Il faut voir les choses en face. Le PCF joue son avenir. Certains estiment qu'il est mort, d'autres pensent qu'il peut rebondir comme force politique. Ce débat n'est pas secondaire. Il n'empêche personne, aujourd'hui, d'adopter une attitude audacieuse de militant communiste sur la scène de nos réalités nationales. Il est impérieux de redonner ses couleurs au courant révolutionnaire sans préjuger de l'avenir.

Francis Combes, André Gerin, Freddy Huck

Pages14 et 15

**IL N'EST PAS
DE SAUVEUR
SUPRÊME**

Henri Martin, un
communiste contre la
guerre d'Indochine

Page 17

**N O U S N E
S O M M E S R I E N
S O Y O N S T O U T**

Hommage
à Frank Zappa

Page 19

**LA RAISON
TONNE EN SON
CRATÈRE**

Démocratie et
bonapartisme par
Domenico Losurdo

Pages14 et 15

LE MONDE VA CHANGER DE BASE
Interview de Ziouganov Pages 10 et 11

FRIC - FRAC

Nouveau logo

Le nouveau logo de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) est vivement critiqué entre autres



pour la somme investie pour cette « nouvelle identité visuelle » : 2,4 millions d'euros. Combien de chômeurs pourraient être indemnisés avec cette somme ?

Départ de la Cfdt

Le soutien de la Cfdt à la réforme des retraites a provoqué une vraie fracture au sein du syndicat. Des syndicalistes de la fonction publique, des finances, de la défense, de la santé, des collectivités territoriales ont annoncé leur départ. 15 des 25 dirigeants de la Fédération générale des transports et de l'équipement ont démissionné, ainsi que les cheminots.

Pas de paiement

La direction des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire refuse de prendre en charge le paiement aux salariés du jour de deuil lundi 17 novembre décidé par Patrick Boissier, Pdg des Chantiers, après le drame survenu le samedi 15 novembre par la chute de la passerelle du *Queen-Mary 2* qui avait causé la mort de 15 personnes et blessé plusieurs autres.

L'Hôpital Rothschild bientôt fermé ?

Le syndicat CGT de l'Hôpital Rothschild s'inquiète des menaces qui pèsent sur leur hôpital. La direction de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (APHP) laisse en effet entendre que cet établissement, situé dans le 12^e arrondissement de Paris, doit prochainement fermer ses portes. Les militants du syndicat CGT mènent campagne pour empêcher la fermeture de leur établissement, qui emploie près de 700 personnes et compte des services renommés dans différentes spécialités. Cette décision de fermeture ne serait pas étrangère au prix que pourrait rapporter à l'APHP l'emprise foncière de l'hôpital...

Gel des salaires

Le ministre de la Fonction publique a annoncé un gel des salaires des fonctionnaires pour 2003 et une hausse symbolique de 0,5 % au 1^{er} janvier 2004 en justifiant cette ridicule rallonge par « les contraintes des finances publiques ». Le pouvoir d'achat des fonctionnaires va encore en prendre un coup. Les fonctionnaires ont déjà perdu près de 4 % depuis les dernières négociations de 2000.

Nouvelle attaque contre EDF

Les services européens de la Concurrence viennent d'annoncer qu'ils exigent du gouvernement français le remboursement de 888 millions d'euros d'avantages fiscaux accordés à Edf. Une annonce faite alors que Bruxelles exige la réforme du statut des agents et l'abandon du statut d'établissement public d'Edf. A n'en pas douter, il s'agit d'une nouvelle manœuvre pour accélérer le démantèlement d'Edf !

La SNCF appartient à la nation Railleries européennes

Il y a quelque temps, *Europe 1* citait un reportage interne de la SNCF qui faisait ressortir que, dans leur majorité, les cheminots voyaient l'Europe comme une chance. Cette enquête a dû être faite auprès des membres de la direction car les cheminots sont, dans leur grande majorité, fermement opposés aux décisions prises sur le plan communautaire pour accélérer l'ouverture à la concurrence. Pour eux, l'Europe est plus un cauchemar qu'une chance !

En acceptant une ouverture partielle à la concurrence, le gouvernement Jospin avait mis le doigt dans l'engrenage et préparé le terrain pour aller plus avant. Il avait d'abord refusé d'abroger, comme il s'y était engagé, l'établissement

pour le transport national du fret en 2006. En octobre 2003, la majorité sociale-démocrate et démocrate-chrétienne du Parlement européen a jugé cette ouverture insuffisante et demandé qu'elle s'applique dès 2006 au fret, mais aussi dès 2008 aux trans-

ports et le personnel des ports de toute l'Europe viennent de faire échec à une directive européenne de libéralisation. Cette victoire est un point d'appui pour relancer la lutte des cheminots. Ils viennent de donner l'exemple en Autriche par de puissantes grèves et manifesta-

cups portés aux salariés, notamment par la suppression de postes et d'emplois, et la réforme de l'organisation de la production pour augmenter la productivité et équilibrer les comptes.

Le rail, enjeu de société

Effectivement, ces dernières années, dans le domaine du transport du fret, le rail a constamment perdu du terrain face à la route : en 1980, la route transportait 98 milliards de tonnes-kilomètres et le rail 64,8 ; en 2003, ces chiffres devraient passer respectivement à 275 pour la route et seulement 46 pour le rail. La revitalisation du rail est indispensable pour offrir une alternative au tout routier dont les nuisances pour l'environnement et les dangers qu'il représente pour la sécurité ont dépassé la limite du supportable. La libéralisation n'est pas la solution.

Il faut mener une véritable politique des transports, débattue avec les cheminots, les usagers et les élus, fondée sur le développement du service public et sur des coopérations européennes et internationales, favorisant des transports de qualité, accessibles au plus grand nombre, respectant l'environnement et créant des emplois. En



Photo Fabrice SIAUJ

public Réseau ferré de France (RFF). Puis, en décembre 2000, il avait donné son aval à l'accord du Conseil des ministres des Quinze pour l'ouverture du transport international de fret en deux étapes, 2003 puis 2008.

Concurrence...

Jugeant que le processus n'était pas assez rapide, la Commission européenne avait refusé de tirer les leçons des échecs de la libéralisation en Grande-Bretagne (*), et proposé d'accélérer l'ouverture à la concurrence, notamment

port des voyageurs. Elle a même ouvert la possibilité pour les candidats autorisés (même si ce ne sont pas des entreprises ferroviaires) d'utiliser les réseaux ferroviaires. C'est la libéralisation totale du secteur ! Le dossier est maintenant examiné par les gouvernements.

La mobilisation des cheminots et des usagers est indispensable pour faire échec à ce projet dont la mise en oeuvre se traduirait par des dizaines de milliers de licenciements, la casse du statut, la diminution de la sécurité, la remise en cause du service public. Les doc-

tions contre la privatisation.

...et offensive conjointe

En même temps, la direction de la SNCF et le gouvernement français préparent une offensive contre les cheminots, notamment par la baisse du budget transports de plus de 4 % en 2004, la mise en place du plan Starter et la poursuite de la filialisation dans de nombreux secteurs d'activité. Les grandes déclarations sur le plan Fret ne visent qu'à masquer les

novembre-décembre 1995, cheminots et usagers disaient tous ensemble avec force : « La SNCF appartient à la nation ». Ce mot d'ordre est plus que jamais d'actualité !

Kilian Merac

(* C'était l'objet du film de Ken Loach, *The Navigators* ; en 1998, le ministre des Transports britanniques déclarait : « Nos chemins de fer privatisés sont une honte nationale, avec des services moins bons, de mauvaises performances, des tarifs plus élevés, malgré des subventions deux fois plus élevées ».

Edf-Gdf

Les enjeux de la privatisation

Cinquante ans après la nationalisation de la distribution du gaz et de l'électricité, le gouvernement Raffarin prépare le démantèlement d'Edf-Gdf en ouvrant le capital au privé.

C'est en avril 1946, aux lendemains de la Libération, que les multiples entreprises de production, de transport et de distribution qui maillaient la France ont été nationalisées au sein d'une seule structure chapotant à la fois le gaz et l'électricité, Edf-Gdf. Dans la foulée, le ministre communiste Marcel Paul obtenait un statut du personnel électrique et gazier particulièrement favorable, statut toujours en application aujourd'hui. Cinquante ans après, alors qu'Edf et Gdf ont fait la preuve de leur utilité et de leur efficacité, le gouvernement Raffarin prépare un véritable démantèlement de ces deux établissements publics. Suivant le chemin ouvert par le gouvernement socialiste de Lionel Jospin, l'actuel gouvernement s'appête à proposer au Parlement le changement de statut d'Edf et de Gdf en sociétés anonymes, ce qui se traduira par l'ouverture de leur capital au privé.

Prérogatives de la Commission européenne

Il faut revenir sur les différentes étapes des directives européennes

pour comprendre l'articulation entre ouverture du marché, suppression du régime particulier des agents d'Edf-Gdf et privatisation. En février 2000, pour se conformer à une directive de la Commission européenne, le gouvernement socialiste avait fait adopter une loi sur l'ouverture partielle du marché de l'électricité aux consommateurs industriels à l'horizon 2003. Puis, sous prétexte de « distorsion » de la concurrence, la Commission européenne exige une ouverture totale du marché et une séparation entre production d'une part, transport et distribution d'autre part. Là encore, elle invoque la concurrence : les entreprises qui produisent de l'électricité et qui ont leur propre réseau de transport et de distribution seraient favorisées par rapport à celles dont l'activité se limite à la production.

Dans un premier temps, le gouvernement Raffarin refuse d'appliquer cette nouvelle directive. Mais en novembre 2002, il finit par accepter la libéralisation totale du marché des professionnels pour 2005, et du marché des particuliers pour 2007. Jusque-là, il s'agit d'ouverture à la concurrence.

Rapidement, la Commission de la concurrence de Bruxelles fait

observer qu'Edf est adossée à l'État français : là encore, il s'agit d'une « distorsion » inacceptable. Elle ne peut être corrigée



Photo France MORZEL
Ici à Champagne sur Oise, en 1995, les salariés s'opposent à la privatisation de l'outil de production.

qu'avec l'abandon du statut d'établissement public d'Edf, c'est-à-dire sa transformation en société anonyme, l'État français n'étant plus qu'un des actionnaires de l'entreprise. Ce qui est vrai pour l'électricité l'est aussi pour le gaz.

Attaque contre le régime particulier

Le gouvernement français ne peut cependant pas réaliser la pri-

vatation dans n'importe quelle condition. Il y a notamment un obstacle financier, dû au statut du personnel de l'entreprise. En effet, les agents d'Edf et de Gdf bénéficient d'un système de retraite particulier. Ils sont considérés comme inactifs, et perçoivent à ce titre de l'entreprise 75 % de leur traitement. Or, cette masse d'argent rentre dans les bilans comptables d'Edf et de Gdf comme somme à provisionner. Ce qui rend le bilan de l'entreprise peu attractif pour de potentiels acquéreurs d'actions.

Le gouvernement Raffarin décide donc de s'attaquer à ce régime particulier et entame des discussions avec les organisations syn-

dicales représentatives. La majorité de la direction de la Fédération Cgt de l'énergie joue alors un rôle peu reluisant : elle fait campagne pour obtenir l'aval des salariés de l'entreprise sur le relevé des discussions entre le gouvernement et les organisations syndicales qui prévoit une modification du régime particulier des agents inactifs dans le sens d'un rattachement au régime général. Le vote du 9 janvier 2003 lui donne tort : 53 % des agents – actifs et inactifs confondus – le rejettent.

dique entre la Commission européenne et le gouvernement de droite – idéologie partagée par le Parti socialiste, comme l'a montrée son action durant les cinq années passées à la tête du gouvernement –, cette marche à force vers la privatisation s'explique donc difficilement. Sauf à considérer que le gouvernement Raffarin est avant tout celui du Medef : la finance et le grand patronat français lorgnent déjà sur les bénéfices qu'ils peuvent tirer du démantèlement d'Edf et de Gdf.

Peut-on partager l'optimisme du nouveau secrétaire de la Fédération Cgt de l'énergie qui pense que « les élus d'aujourd'hui auront le même courage politique que ceux du gouvernement de De Gaulle en 1946 » ? Ni Chirac, ni Raffarin n'ont le sens de l'intérêt de l'État. Seuls les salariés d'Edf et de Gdf, s'ils se mobilisent pour conserver leurs entreprises, et les consommateurs, s'ils prennent conscience des conséquences qu'engendrerait le démantèlement du service public, pourront faire reculer ce gouvernement et empêcher la privatisation.

Caroline Andréani

LES BISCUITS...

Calcul égoïste

Le groupe Danone annonce une progression d'environ 5 % du bénéfice net par action. Il se classe désormais parmi les plus rentables des grandes entreprises françaises ; sûr que les travailleurs de sa filiale LU, licenciés l'hiver dernier à Calais et à Ris-Orangis, doivent apprécier ! Qui a dit que les eaux du calcul égoïste étaient glacées ?

Echec à la directive portuaire

Le précédent numéro du *Manifeste* rendait compte de la lutte des dockers et du personnel des ports pour empêcher le Parlement européen de ratifier la directive européenne sur les services portuaires. La veille du vote en session plénière, des délégations venues de tous les ports d'Europe (avec le soutien des syndicats de Russie et de Turquie) ont maintenu la pression auprès des parlementaires en dénonçant le dumping social, la casse des statuts, la mise en cause de la sécurité et des missions de service public. Leur action a été payante puisque le Parlement européen a rejeté l'accord (qui avait reçu l'assentiment du gouvernement Raffarin) conclu avec le Conseil. C'est un grand succès, puisqu'en dix ans, c'est la quatrième fois seulement que le résultat final de la procédure de codécision entre le Parlement européen et le Conseil est rejeté. Mais la vigilance reste de mise. Car la Commission européenne, comme les gouvernements, ne manquera pas de revenir à la charge pour appliquer aux services portuaires les décisions du Conseil européen de Barcelone en 2002 (auquel participaient Jacques Chirac et Lionel Jospin) visant à accélérer le processus de libéralisation.

Étudiant

Depuis plusieurs semaines, les étudiants sont en grève contre les lois Ferry. Le mouvement s'amplifie. Notre correspondant fait le point du mouvement dans les universités d'Aix-Marseille.

C'est l'Université de Rennes 2 qui a lancé la protestation contre la loi Ferry. Le jeudi 20 novembre, Aix-Marseille 1 vote la grève devant 500 étudiants. Ils sont 1 000 le lendemain. La faculté est occupée nuits et jours.

Le mouvement s'organise

Les étudiants protestent contre le gouvernement, mais n'oublient pas les politiques précédentes. « On se bat plus contre une politique capitaliste que contre des noms car on sait que Jospin aurait fait la même chose ».

Le mardi, les étudiants bloquent un parking privé « afin de protester contre les lois Ferry et des problèmes locaux ». Le parking étudiant a été réduit et est devenu payant. Après trois

heures de blocage, les manifestants rencontrent un adjoint au maire UMP, Maryse Joissains, qui n'a rien garanti : « Ce n'est pas dans nos compétences ».

La journée attendue était celle du jeudi 27. La nuit, des barricades sont installées, obligeant les étudiants à passer par le Grand Hall où les accueillent les grévistes. Le parking des professeurs est bloqué. Des enseignants soutenant l'action tiennent des débats dans les amphithéâtres. L'AG se réunit devant 500 personnes, des syndicats et des associations de chômeurs.

Le cortège se dirige vers la mairie. Pour finir devant l'IEP où la secrétaire d'État aux Affaires européennes, Noëlle Lenoir, tient une conférence. Une délégation demande à être reçue. En vain « car la ministre doit prendre son avion ». Elle repartira par une porte dérobée. Le soir, la grève est reconduite.



Plus de vingt universités ont manifesté « non pas contre l'idée d'harmonisation européenne, qui est utile, mais contre celle proposée par une Europe ultralibérale ». Parmi les craintes des étudiants, l'augmentation des droits d'inscription ou la possibilité des universités « d'être dirigées par des personnels non-enseignants, laissant la voie libre aux managers ».

De notre correspondant Sébastien Madau

Intermittents, la lutte continue...

Réalisés par
Marie-Catherine Andreani

États généraux du spectacle

Entretien avec Jean Voirin

Secrétaire national de la Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT

de travail au cours des 12 derniers mois.) L'accord du 26 juin a été signé par

minoritaires dans les professions du spectacle. Courant juillet, les signataires ont changé les textes. Ce qui est une violation des règles les plus élémentaires en matière de

peut constater que le dialogue social s'enrichit ! Puis les signataires ont pris l'initiative de nous convoquer à une réunion dont le seul objet était de re-signer les

demander de retirer l'agrément du 6 août et d'agréer de nouveau ces textes qui sont toujours les mêmes ! C'est complètement fou. Cet accord permettrait d'exclure de l'assurance-chômage environ un tiers des indemnisés actuels. Dans le même temps, les employeurs ne sont pas mis à contribution. Par ailleurs, aucune disposition n'a été prise concernant les violations des dispositions du Code du travail sur les recours à l'intermittence de l'emploi, fréquente dans nos secteurs d'activité. 30 % des allocataires actuels vont perdre tous leurs droits, plus particulièrement ceux qui touchent en moyenne 15 euros par jour. Ce ne sont pas exactement des riches et des privilégiés comme Monsieur Seillière a pris l'habitude de le dire, mais des gens qui sont en situation de précarité. Le MEDEF et la CFDT veulent le nouvel agrément des textes avant que le Conseil d'État se réunisse ; ils veulent éviter une condamnation publique. C'est quand même assez succulent ! Mais nous amenons la preuve qu'il y a eu substitution de textes, pour reprendre le terme juridique, entre les seuls signataires.

Qu'est-ce que l'accord signé le 26 juin change à la situation actuelle des intermittents ?

Jean Voirin : Intermittent n'est pas un statut social. C'est un mode d'exercice professionnel basé sur des contrats à durée déterminée pour un objet précis. Cela recouvre des artistes de toutes disciplines, musiciens, comédiens, danseurs, artistes lyriques, artistes de cirque, réalisateurs, metteurs en scène, techniciens, ouvriers. Les intermittents en France sont environ 120 000. Sur les 120 000 intermittents, 60 000 à 70 000 touchent une indemnité chômage au titre des annexes cinéma-spectacle. Actuellement 40 à

45 % des intermittents n'accèdent pas en année pleine à l'indemnisation chômage (il faut 507 heures

le MEDEF et trois centrales syndicales CFDT, CFTC et CGC. Ces trois centrales syndicales sont

négociation collective. Fillon a donné l'agrément le 6 août. C'est une première dans ce pays. On

mêmes textes. Le 13 novembre, ils ont donc re-signé ces textes, envoyé une lettre à Fillon pour lui



C'est un mouvement qui remporte en effet une forte adhésion dans l'opinion publique.

Photo: Fabrice LUTOUR

Cette lutte des Intermittents apparaît comme exemplaire dans le contexte social actuel...

JV : C'est un mouvement qui remporte en effet une forte adhésion dans l'opinion publique.

Il est exemplaire à plus d'un titre. Cela fait 5 mois que les intermittents se battent de façon ininterrompue. Il y a eu des mouvements de grève comme on n'en a jamais connu dans nos métiers, pas même à la Libération. Courant juin à Paris 35 000 professionnels ont défilé dans la rue : 2 professionnels sur 3 ! Si demain 2/3 des salariés descendaient dans la rue, Raffarin, n'aurait plus qu'à partir.

On a décidé de continuer. Nous sommes dans une situation de légitime défense, et on ne s'interdit rien.

Vous préparez des Assises de la Culture ?

JV : J.J. Aillagon veut déplacer le centre de gravité (sans jeu de mot) de la contestation. Il veut organiser des États généraux du spectacle vivant. On boycotte ses États généraux.

Mais il y a effectivement un problème de politique culturelle. Nous proposons d'organiser non pas des États généraux du spectacle vivant, mais de vraies Assises pour la culture. Et de le faire avec toutes les forces sociales concernées, la culture c'est beaucoup plus vaste que le seul spectacle vivant. Elle recouvre toutes sortes de disciplines... Dans un premier temps on va tenir des assises régionales, puis les décliner au niveau national et faire des propositions aux députés et aux sénateurs. On saisira le Parlement d'ici l'été. On veut une véritable loi d'orientation.

Entretien avec Dominique Collignon Maurin

Comédien et syndicaliste

Dominique Collignon Maurin fait partie des intermittents qui ont occupé le plateau de StarAc'

Au niveau du fait divers, je n'ai rien à dire. J'ai plutôt envie d'une conversation de fond.

Je suis très inquiet de la mise en sectorisation de la société, de cette individualité poussée à l'extrême jusqu'à la non-vie. Et c'est nous-même qui nous l'infligeons à cause d'une philosophie de l'individualisme. Une forme de capitalisme qui n'a comme seule opposition que le travail. Il n'y a pas de main invisible. Pas de démiurge. C'est ensemble que l'on décide d'accepter ou pas.

Aujourd'hui la CFDT a l'air de perdre en laissant partir les cheminots à la CGT. Elle semble se désintéresser de la situation. Pourquoi ? Il y a plusieurs raisons. Aujourd'hui, il y a une externalisation d'un certain type de main d'œuvre et de travail. La CFDT va re-syndicaliser dans les dix ou vingt ans qui viennent, parce que la CGT n'aura pas été capable d'intégrer la discontinuité du travail, la polyvalence, la flexibilité. Dans son combat, elle est toujours dans ce rapport du temps de travail, de la force du travail. Or il y a toute une participation qui n'est pas basée sur la force de travail, qui est calculée sur le travail immatériel : ce que les gens gagnent avec le téléphone portable, ce que les multinationales de téléphonie mobile gagnent sur nos conversations, ce que les groupes informatiques gagnent sur l'emploi de Internet, la publicité... Cela augmente le PIB. À Aix en Provence, les cafetiers, les restaurateurs nous attaquent. Ils nous attaquent pourquoi ? Ils font le constat que finalement nous participons pour 30% de leur chiffre d'affaire. Mais alors, comment se fait-il que nous ne recevions pas plus, que nous ne participions pas plus du PIB ? Pourquoi dans notre relation à l'enri-

chissement du produit intérieur brut de la France, les métiers du spectacle vivant ne soient pas plus considérés comme source d'enrichissement ?

J'ai constaté que très peu de syndiqués étaient militants. Dans mon syndicat, on est à peu près 10 % de militants. On est dans des situations rocambolesques : il n'y a pas de militants, de plus en plus de non-syndiqués dans la militance, et puis il y a tous ceux qui ont pris leur carte et qui légitiment certaines directions qui ne correspondent pas à ce que souhaitent les militants.



Un emploi le temps d'un tournage...

Les vrais militants sont dehors

Les vrais militants sont dehors. C'est ce qui se passe dans les coordinations qui regroupent des gens qui sont dans la précarité depuis très longtemps, qui vivent des minima sociaux et qui posent la question de la solidarité avec les chômeurs. Et les copains ne sont pas d'accord. Parce qu'ils sont avant tout comédiens, metteurs en scène, musiciens, techniciens, mais pas chômeurs. Même s'ils travaillent par intermittence. Ils tiennent au statut spécifique de leur métier. Les gens d'AC veulent s'associer au mouvement des intermittents. D'autres ne veulent pas mélanger. On peut comprendre les deux aspects. Il faut donc réfléchir au salariat et à la protection sociale. Quel salariat aujourd'hui ? Quelle protection sociale, de quelle façon la protection sociale peut être financée ? Est-ce qu'elle est financable uniquement par les cotisations ? Est-ce qu'elle peut être financée par la fiscalité ?

On est à la fois dans la lutte, et à la fois dans des contradictions, et dans l'obscurité.

Un parti européen Pour quoi faire ?

Depuis plusieurs mois, des partis communistes et progressistes des pays d'Europe se réunissent avec l'objectif déclaré de créer une « force progressiste européenne », voire « un parti de la gauche européenne », comme l'a précisé Fausto Bertinotti, secrétaire général de Rifondazione comunista, dans une interview au journal allemand *Junge Welt*.

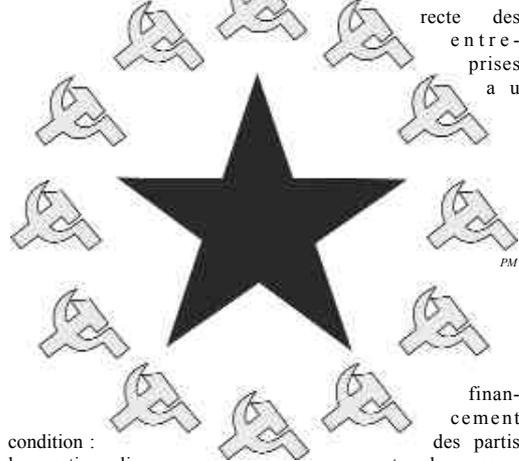
Le projet de constitution d'une « force progressiste européenne » ne va pas sans poser de questions. Derrière les grandes déclarations sur « l'objectif de fournir des réponses politiques au capitalisme et d'être porteurs de l'idée d'une autre Europe », n'est-ce pas tout simplement la volonté de répondre à la demande des institutions européennes qui prônent la création de « partis politiques européens » ? Avec le risque d'en faire un carcan pour les partis nationaux en s'inscrivant dans le moule établi par le Traité européen en échange de quelques subsides !

Contraintes et contrôles

L'article 191 du Traité actuel précise : « Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteurs d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression politique des citoyens ». Les termes utilisés correspondent à la conception d'une Europe fédérale. On est loin de la définition des partis politiques dans la Constitution française : « Les partis et groupements politiques concourent à

conditions concernant leur statut et leur financement. Celles-ci ont été précisées par un règlement conjoint du Conseil et du Parlement européen qui s'appliquera aussitôt après les élections européennes de 2004.

Première



condition : les partis politiques au niveau européen doivent respecter « les principes sur lesquels l'Union européenne est fondée, repris par les traités et qui ont été reconnus par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ». Ils doivent disposer d'une personnalité juridique et être représentés dans au moins un quart des États membres ou y recueillir au moins 3 % des voix. Ils seront

12 000 € par an provenant aussi bien des personnes physiques que des entreprises mais avec interdiction des dons de la part d'entreprises publiques. En France, depuis 1995, la loi interdit totalement

toute participation directe ou indirecte des entreprises au

financement des partis et des cam-

pagnes. Le financement communautaire peut contribuer jusqu'à 75 % du budget d'un parti politique européen. La clé de répartition de la dotation globale est la suivante : 15 % en parts égales, 85 % entre ceux qui ont des élus au Parlement européen proportionnellement au nombre d'élus.

Souveraineté et démocratie

Le statut n'aborde pas la question, mais un des objectifs des promoteurs des partis politiques européens est de pouvoir présenter, aux élections européennes de 2009, des listes transnationales de candidats ou au moins un pourcentage obligatoire de candidats transnationaux sur les listes européennes.

Le respect des conditions pour bénéficier d'un financement européen fait courir le risque de calquer le fonctionnement de cette structure politique européenne sur le fédéralisme de l'Union européenne. La coalition progressiste d'Espagne Izquierda Unida (dont fait partie le Parti communiste)

s'est inscrite dans cette démarche. Par contre, les partis communistes grec et portugais ont jugé négativement l'institutionnalisation de partis européens et appelé les partis communistes, les forces progressistes et les travailleurs du monde à renforcer leur coopération et leur solidarité dans le respect des principes d'égalité et de non ingérence.

La création d'une « force progressiste européenne » est conçue comme « un démultiplicateur de l'action, une force pour peser sur le cours des choses en Europe ». Comment cette structure pourrait-elle peser quand tous ses membres ne sont même pas d'accord entre eux sur le projet de Constitution européenne ? Comment cette structure pourrait-elle défendre une plate-forme commune en vue des élections européennes alors que le PDS allemand a adopté le 26 octobre un nouveau programme qui reconnaît les principes de l'économie de marché en estimant que « l'entreprise privée et le profit » constituent des « facteurs de développement et d'innovation » ?

Coopération et solidarité internationales

Un dossier complexe qui nécessite un examen approfondi et contradictoire au-delà des grandes déclarations. Avant de créer artificiellement une structure, limitée de surcroît à la dimension européenne, ne serait-il pas plus utile et efficace de renforcer la coopération et la solidarité, de multiplier les échanges d'expériences entre partis et forces progressistes avec l'objectif d'approfondir les analyses sur le capitalisme et de préparer des alternatives, de contribuer au développement des luttes et des mobilisations dans le monde entier sans les limiter à la dimension européenne ?

Jean-Paul Le Marec

Europe

Compromis sur l'élargissement

L'Europe divise les députés communistes. Jean-Claude Lefort, chargé par Marie-George Buffet d'exprimer une position favorable sur l'élargissement de l'Europe, s'est heurté à la décision de Georges Hage, de Maxime Gremetz et d'André Gerin, de voter « non ». Le groupe communiste après un long débat a opté pour le compromis et décidé de quitter l'hémicycle le 26 novembre dernier au moment du scrutin pour ne pas prendre part au vote. On aurait préféré que la position soit plus claire et que la décision de voter non l'emporte. George Hage regrette, pour sa part, que sa volonté de voter « non » n'ait pas pu s'exprimer. Il déclarait le 1^{er} décembre : « Seul un non déterminé peut exprimer le refus de cette Europe capitaliste qui, avec l'élargissement et la Constitution européenne, prétend en finir avec les nations et les souverainetés populaires pour imposer la dictature des marchés et des actionnaires. »

Deux poids, deux mesures

La demande de mise en liberté de Nathalie Ménigon a été rejetée lundi 24 novembre. Elle avait été condamnée en 1994 à la réclusion criminelle à perpétuité. Partiellement paralysée à la suite de deux accidents vasculaires cérébraux, elle n'a pas bénéficié de la loi Kouchner sur les suspensions de peine pour raisons médicales, contrairement à Maurice Papon qui a obtenu sa libération pour raisons de santé.

Executive Life : un Téléthon pour les patrons !

L'État français négocie avec la justice américaine pour sauver la mise de François Pineau-Valencienne, grand capitaliste français et ami personnel du président, et des dirigeants du Crédit Lyonnais accusés d'avoir racheté dans des conditions douteuses la compagnie d'assurance Executive Life. Résultat des courses : ce sont les contribuables qui devront payer l'addition ! Et celle-ci se chiffrerait à trois milliards de dollars ! Pendant ce temps, le même gouvernement supprime les indemnités de 800 000 chômeurs et fait appel à la générosité publique pour financer la recherche. Encore une fois, cette année, on a tiré sur la corde sensible pour faire passer les Français et les Français à la caisse et recueillir les sommes nécessaires à la recherche sur les myopathies. La situation des enfants myopathes est bien sûr dramatique mais ce serait plutôt à l'État de dégager les sommes nécessaires à la recherche scientifique (plutôt que d'engloutir des fortunes dans l'armement ou les cadeaux faits aux grands capitalistes). Faisons une proposition simple : finançons la science avec les fonds publics et laissons le soin à la charité privée de venir au secours des grands patrons nécessiteux. Plutôt que de faire payer les contribuables, que ceux-ci organisent leur propre Téléthon. Et seront libres de donner ceux qui voudront bien. Pour notre part, qu'on ne compte pas sur nous.



l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie ». Pour bénéficier des fonds européens (un pactole annuel de 8,5 millions d'€), les « partis politiques européens » doivent respecter certaines

n'est plus remplie par un parti européen, ce qui entraîne son exclusion du financement européen. C'est encore le Parlement européen qui devra vérifier la transparence des sources de financement. L'affirmation de ces principes n'empêche pas l'autorisation des dons anonymes jusqu'à 500 € et des dons jusqu'à

Un budget qui abaisse la République Une cuisine qui ne fait pas recette

Le budget 2004 ne respectera pas le pacte de stabilité. Malgré tout, il s'inscrit dans une logique bien rôdée : faire payer les couches populaires.

Les communistes, adversaires résolus du libéralisme, exigent bien évidemment que la collectivité nationale ne se prive d'aucun moyen d'intervenir pour répondre aux besoins populaires. C'est pourquoi ils regrettent l'époque où la pression populaire et l'existence d'un puissant camp socialiste contraignaient les gouvernements bourgeois à utiliser à cette fin le déficit du budget : ce qu'on appelle une politique budgétaire. Celle-ci implique que l'objectif soit l'emploi et la croissance de la production. L'équilibre du budget et la stabilité de la monnaie devant s'adapter. C'est évidemment mieux que le contraire. Le déficit budgétaire ne pose donc aucun problème de principe. Celui du budget 2004 n'est pas en soi scandaleux. On sait qu'il passe outre les règles de Maastricht (rebaptisé pacte de stabilité) : 3 % du Produit intérieur brut, la production totale

du pays.

Ideologie liberale aux commandes

Les libéraux maastrichtiens poussent des hauts cris. Ils sont relayés par le Parti socialiste. Leurs proclamations idéologiques n'expriment en rien le souci de la croissance et du bien-être de la majorité des Français. Pour eux, agir au Parlement pour modifier vraiment recettes et dépenses de l'État, c'est toujours dangereux. Car le peuple pourrait exiger des dépenses plus utiles et des impôts plus justes. Des questions épineuses pour lesquelles il vaut mieux des règles abstraites qu'un débat démocratique. Quels sont leurs arguments ? Le déficit ferait monter les taux d'intérêt. Ceux-ci sont à 2 %, le niveau de l'inflation. La monnaie en serait affaiblie. Or, l'euro fait la nique au dollar et se porte comme un charme, pardon, comme la Porte de Brandebourg. Les marges de

manœuvre existent et il est urgent de les utiliser. La stagnation de la production envoie chaque mois des milliers de Français à l'ANPE.

Certes, le déficit budgétaire accroît la dette publique. Ce n'est pas nouveau. En trente ans de crise, les différents gouvernements ont massivement emprunté et l'endettement de l'État frise les 950 milliards d'euros. C'est plus de 60 % du Produit intérieur brut. Une autre ligne rouge de Maastricht est ainsi franchie. Le bas niveau des taux d'intérêt permet de la financer sans souci immédiat. Mais il n'y a aucune raison qu'une part croissante des impôts serve à alimenter les rentiers, créanciers de l'État. D'ailleurs, le déficit apparent cache un excédent hors dette qui réduit la demande globale et donc l'activité économique. Enfin, tant que l'environnement impérialiste perdure, il est dangereux de dépendre de la finance internationale. Surendettée, l'Argentine a basculé

dans le sous-développement. La France n'en est pas là. Mais accroître la dette ne peut se faire qu'à court terme et pour relancer une croissance défaillante. Ce n'est évidemment pas le choix de Chirac et Raffarin. Ils donnent la priorité aux dépenses de sécurité : police (+ 5,07 %), justice (+ 4,9 %), armée (plus gros budget d'investissement).

Et les besoins sociaux ?

Les luttes du printemps et la canicule de l'été avaient pourtant montré l'ampleur des besoins sociaux, notamment dans la santé ou l'éducation (le plus gros des budgets en fonctionnement qui augmente à peine plus que l'inflation...). On a beaucoup parlé des suppressions de crédits pour les transports publics urbains. Elles ont provoqué la protestation publique... d'Alain Juppé. Quant au logement, c'est une baisse de 6,8 % qu'a annoncée Gilles de Robien. Ces chiffres ont provoqué la protestation de l'ex-Union HLM dirigée par Delebarre et des députés de gauche. Ceux-ci seraient plus crédibles si la construction de logements sociaux n'avait pas

touché un minimum historique en 2001 !

Mais c'est bien évidemment la baisse programmée de l'impôt sur le revenu qui donne à ce budget son caractère thatchérien, comme dit A. Bocquet. Le contexte français aggrave cette offensive de casse ouverte. Avec 45 millions d'euros en 2002, l'impôt sur le revenu ne représente que moins de la moitié de la TVA. Entre les deux, il y a la CSG à 62. Depuis des décennies, dans ce pays, les pauvres payent plus d'impôts que les riches. Avec la « décentaffarisation », cela risque de s'aggraver. Les impôts locaux sont en effet parmi les plus injustes. Déjà le transfert de l'APA, prestation versée aux personnes âgées dépendantes, a provoqué la hausse des impôts départementaux.

Les couches populaires ne sont pas les seules lésées. En témoigne une grogne sociale diffuse qui, des buralistes aux étudiants, parcourt le pays. Car le budget Chirac-Raffarin affaiblit l'État et abaisse la République !

Olivier Rubens

Le capitalisme, c'est la guerre

C'est en véritable Union militariste des pétainistes que la majorité de l'Assemblée s'est exprimée à l'occasion du débat sur le budget militaire, le 4 novembre. Un député, certes UDF, a donné le ton en proclamant : « *Soyons fiers de nos militaires et donnons leur les moyens de continuer.* » Le ministre Alliot-Marie n'était pas en reste, qui veut « *souligner le rôle que joue le ministère de la Défense en matière de recrutement, de promotion et d'insertion professionnelle.* » On y voit « *comment la société peut assurer cette mobilité sociale dont nous avons tant besoin* »... Pour la majorité, la caserne est un idéal social. Quant au contrôle de l'ennemi intérieur, l'armée joue son rôle. On apprend ainsi que la surveillance militaire du G8 à Évian a coûté plus de 17 millions de francs. Certains rêvent même d'une force européenne de surveillance des aéroports et des gares. Avec des uniformes « *verts de gris* » ?

Comme l'a relevé un député socialiste, le budget de la défense augmente de deux milliards tandis que l'État économise 300 millions sur l'ASS. Voilà qui résume la politique de Raffarin. C'est un budget de pays impérialiste. Chaque année, la France envoie davantage de soldats dans les pays dominés. Plus de 15 000 y stationnent actuellement pour la seule armée de terre. Toujours présente en Afrique, elle y protège ces grands démocrates que sont Biya, Bongo et autres... Le plus important contingent est au Kosovo, suivi de Djibouti. Sous drapeau européen, les troupes françaises sont désormais présentes en Macédoine et en République démocratique du Congo. Elles participent à l'occupation de l'Afghanistan.

Un budget de pays capitaliste

Il y a un consensus sur le constat et sur les solutions. Pour un député UMP, « *le monde dans lequel vivront nos enfants est incertain* », comme s'il

s'agissait d'une donnée fatale. Faut-il rappeler pourtant que le Pacte atlantique est militairement et économiquement hégémonique ? Utilise-t-il depuis dix ans cette situation pour des initiatives de paix ? Tous les groupes acceptent l'arme nucléaire comme une nécessité. « *L'autonomie de la défense européenne est exclue sans le nucléaire* » affirme ainsi Paul Quilès. Il en est de même du PCF qui se contente de rappeler l'engagement pris « *de ne pas utiliser l'arme nucléaire contre les pays non-nucléaires* ». Et contre les autres ? Après avoir justement dénoncé la casse industrielle et les velléités de privatisation de la Direction des constructions navales, Jacques Brunhes veut « *aller vers une défense européenne autonome, tournant le dos au modèle américain de puissance et de domination* ». Chacun ses ambitions et ses illusions.

Cette Europe de la défense se construit sans consultation populaire sur la base d'une décision de principe prise en 1999 à Helsinki. Elle s'est

déjà traduite par deux interventions attentatoires à la souveraineté des peuples. Coutumiers du fait accompli, les maastrichtiens veulent inscrire ces structures militaires dans le projet de constitution. Ils l'ont décidé en juin dernier, lors du sommet de Salonique. Une raison de plus pour rejeter ce projet de constitution. Certains députés de droite vont même jusqu'à proposer de dispenser ces dépenses, voire tout le budget militaire, du respect des fameux 3 % de Maastricht...

un État-major commun

C'est malheureusement moins l'opposition populaire que les contradictions inter-impérialistes qui ralentissent ce processus. France, Allemagne et Grande-Bretagne ont décidé le principe d'un état-major commun. Une décision surréelle alors que les deux premiers refusent tout engagement en Irak où les derniers nommés sont englués. Le lien étroit entre Londres et Washington

n'est un secret pour personne. Une union militaire est dans ces conditions d'autant plus problématique que, si l'Allemagne domine économiquement l'Europe, la France et la Grande Bretagne cumulent à elles deux 80 % des dépenses militaires.

Dans ces conditions, il est non seulement scandaleux que l'État entende sacrifier les capacités industrielles du GIAT, mais c'est en plus incohérent. Le gouvernement et sa majorité veulent se passer du groupe français. Le projet consisterait à restructurer l'industrie de l'armement autour de trois groupes transnationaux : le franco-allemand EADS (Lagardère), le français Thalès et... le britannique BAE Systems... Une perspective virtuelle tant que Londres fait bande à part.

Le fait que Michèle Alliot Marie puisse déclarer, à propos du GIAT que « *les experts choisis par les syndicats admettent qu'il faut supprimer 3 à 4 000 emplois* » n'en est que plus regrettable.

O. R.

Combattre les accords de méthode Nouvelle loi de compression sociale

Le gouvernement a décidé de suspendre l'application de la loi de modernisation sociale pour favoriser des accords de méthodes pour les restructurations. Une grave atteinte au droit du travail et au rôle des représentants des salariés.

Le gouvernement Rafarin n'y va pas par quatre chemins pour remettre en cause tous les droits des salariés. Alors que les restructurations et les suppressions d'emplois vont bon train depuis le retour de la droite au pouvoir, le patronat s'appuie sur le gouvernement pour interdire toute possibilité de résistance. La loi relative à la négociation sur les restructurations adoptée par le Conseil des ministres tente de retirer aux salariés toute possibilité de contester les licenciements. Depuis 1982, les représentants des salariés ont acquis le droit de contrôler le bien fondé des

patronales. Déjà à ce moment, le 14 janvier 2002, juste avant la promulgation de la loi, le Conseil constitutionnel censurait et annulait la nouvelle définition législative du licenciement économique pour

Pour remplacer ces textes, le gouvernement prévoit l'ouverture d'une négociation au niveau national interprofessionnel entre le Medef et les confédérations syndicales et dans les entreprises entre la

quées par l'employeur, des mesures économiques qu'il envisage de prendre, et des alternatives qui pourraient être mises en œuvre pour éviter des licenciements ? » souligne

Christophe Baumgarten, avocat spécialisé dans le droit du travail. Il s'agit ni plus ni moins, sous couvert de dialogue social, de s'aligner sur la gestion et de participer à la mise en œuvre des décisions dans le cadre imposé par le système capitaliste.

« L'expérimentation » de cette méthode pendant deux ans qui devrait se traduire dans une loi vers la fin 2004 remet fondamentalement en cause des acquis du Code du travail et au-delà le droit du travail.

Les accords de méthode visent à modifier le rôle du mouvement syndical pour en faire un cogestionnaire de la stratégie des groupes pour

accompagner les restructurations. « Désormais », précise Christophe Baumgarten, les organisations syndicales, sans disposer de la moindre parcelle de pouvoir dans les décisions de gestion qui auront conduit aux suppressions d'emploi, sans être co-décideurs dans la décision de licencier, en deviendront co-responsables. »

On voit bien la logique de ces mesures qui en escortent d'ailleurs d'autres : l'accompagnement des licenciements pour la recherche du profit maximum pour les entreprises. Plus cyniquement, Denis Gautier-Sauvagnac du Medef le confirme : « Dans un monde d'incertitudes, nous avons rejeté cette idée qu'un salarié puisse être bardé de certitudes ». Face à de tels projets, la seule solution possible est la mobilisation des salariés pour combattre les licenciements et défendre les emplois.

Patricia Latour



Photo Patricia LATOUR

mesures de réorganisations des entreprises. L'employeur est ainsi contraint de justifier les motifs économiques de telles ou telles décisions de restructuration. Et le comité d'entreprise a la possibilité de contrôler ces motifs ainsi que les mesures proposées avec le soutien d'un expert-comptable de son choix.

Moyens d'intervention dans la gestion

Les luttes de 2001 (notamment Mark et Spencer, Danone, Moulinex, Daewoo...) avaient conduit le gouvernement Jospin à légiférer sur des dispositions limitant les licenciements boursiers. La « loi de modernisation sociale » (LMS) amenait des avancées importantes, particulièrement une nouvelle définition du licenciement économique et des droits nouveaux pour les institutions représentatives du personnel. Cette loi ouvrait alors des possibilités pour contrecarrer les stratégies

« atteinte disproportionnée à la liberté d'entreprendre ». Pourtant même si la LMS n'allait pas assez loin, elle donnait aux salariés les moyens d'intervention dans la gestion des entreprises.

Une des premières tâches de Fillon a été de la suspendre pendant dix-huit mois (à compter du 4 janvier 2003). Le texte sur les restructurations suspend sept articles de la LMS. Et bien sûr il s'agit des articles qui instituaient expressément pour le comité d'entreprise, un droit en cas de restructuration et de compression d'effectifs, de faire une ou plusieurs propositions alternatives et un droit d'opposition accompagné de la saisine d'un médiateur. Ainsi, la LMS interdisait d'ouvrir les négociations sur les mesures sociales (livre III) avant d'en avoir fini avec le livre IV sur les justifications économiques. Dans de nombreux cas, ces dispositions ont permis de réduire l'ampleur des réductions d'effectifs et même de les annuler complètement comme cela a été le cas chez Miko et Nestlé France.

direction et les syndicats sur les restructurations. On reconnaît là l'un des credo du patronat : la convention est préférable à la législation.

Mise en cause du droit au travail

Les débats sur la légitimité des licenciements seront vite expédiés. Des accords dits de « méthode » pourront être négociés permettant ainsi des procédures simplifiées de licenciements qui seront valables même s'ils sont moins favorables aux salariés que la loi et c'est malheureusement souvent le cas. La signature d'un accord de méthode enfermera la procédure dans un calendrier pré-établi pour l'ensemble de la procédure intégrant la négociation programmée des mesures d'accompagnement. « Comment apprécier la pertinence du plan social et son efficacité pour éviter des licenciements, s'il n'est pas discuté de la situation économique réelle de l'entreprise, de ses perspectives invo-

Hommes-femmes, inégalités mode d'emploi

Une étude de la Direction des statistiques du ministère des Affaires sociales (Dares) publiée ce mois-ci constate que les inégalités entre hommes et femmes s'accroissent au-delà de cinquante ans. Après cinquante ans, les femmes à la recherche d'un travail sont plus fréquemment embauchées à temps partiel. Elles sont généralement contraintes de se maintenir sur le marché du travail plus longtemps pour accumuler leurs droits en matière de retraites. Enfin, l'écart salarial se creuse plus encore après 50 ans.

Laïcité : proposition de loi du Parti socialiste

Le Parti socialiste veut proposer une loi interdisant « le port apparent de signes religieux, politiques ou philosophiques ». Cela revient à mettre sur le même niveau le port de signes distinctifs religieux et le droit à l'expression politique dans les établissements scolaires. Le Parti socialiste souhaite-t-il revenir sur les acquis de Mai 68 ? Curieuse conception du respect au droit d'expression...

Mise en cause du droit à l'avortement

L'Assemblée nationale a adopté en seconde lecture un amendement qui punit d'un an de prison et de 15 000 € d'amende toute interruption involontaire de grossesse. Le Mouvement français du Planning familial (MFPF) craint que cet amendement ne donne au fœtus le statut juridique d'une personne, permettant à terme de criminaliser l'avortement. Le ministre de la Justice, Dominique Perben assure qu'il ne s'agit pas d'une remise en cause de l'IVG. Mais la réaction favorable des lobbys anti-avortement fait légitimement craindre un retour en arrière.

Attaques contre le droit de grève

Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Jacques Barrot, a déclaré que le gouvernement avait l'intention de légiférer sur le « service minimum » dans les services publics d'ici six mois. Voilà qui est ni plus ni moins qu'une atteinte au droit de grève, les grévistes étant tenus de « se signaler en temps voulu » pour que les non-grévistes puissent organiser ce fameux service minimum. « La méthode c'est d'abord ce débat, a expliqué D. Barrot, ensuite cela va être une concertation gouvernementale approfondie avec les syndicats, et puis enfin, le moment venu, il faudra trancher, sans doute une loi ». Du déjà vu...

Malnutrition en France

La Présidente de la Fédération française des banques alimentaires, Pierre de Poret a déclaré à l'AFP que la « pauvreté alimentaire perdure et la situation se dégrade : on constate une augmentation de la demande ». Voilà qui n'a rien d'étonnant si l'on considère la multiplication des « plans sociaux ». Les plus touchés sont les réfugiés, les jeunes (18-30 ans) et les femmes seules ou avec des enfants. Pierre de Poret est également inquiet « des conséquences possibles de certaines mesures gouvernementales en cours d'adoption comme le RMI-RMA (revenu minimum d'activité) et la réduction de l'ASS (allocation spécifique de solidarité pour les chômeurs en fin de droits) ».

C'EST SUR TERRE !

Retour de Palestine

Invité par les centres culturels français en Palestine à faire une tournée de lecture de poèmes dans le cadre des journées « Lire en fête », Francis Combes nous a confié des extraits de ses notes de voyage.

Changer le Statut du Vatican à l'ONU

Aux Nations Unies, le Saint-Siège, gouvernement de l'Église catholique, est presque considéré comme un État. À titre d'observateur permanent, il bénéficie d'un statut unique qui lui donne généralement le droit de vote lors des conférences internationales. Il a utilisé sa voix, souvent en alliance avec des régimes islamiques, contre l'avortement et le planning familial. Cette influence néfaste sur le plan international, notamment vis-à-vis des droits des femmes, a amené un certain nombre d'organisations à engager une action auprès des Nations Unies pour une révision de son statut. Elles estiment que le Vatican doit être affilié aux Nations Unies de la même façon que les autres religions avec un statut d'organisation non gouvernementale (ONG).

Pour participer à cette campagne, adressez-vous à : Campagne « See change » Galaxy 189-6 rue de la Paroisse 7800 Versailles (tel/fax :0139027890)

Corée du Sud : grève nationale pour défendre les droits syndicaux

Les médias dominants informent rarement sur la façon dont se mène la lutte de classes en Asie. L'offensive patronale y est souvent très violente pour remettre en cause les droits acquis par les travailleurs. En novembre, des dizaines de milliers de salariés ont fait grève en Corée du Sud contre un projet de gouvernement visant à réduire fortement les droits syndicaux pour mieux attirer les capitaux étrangers, notamment européens, qui cherchent à délocaliser.

Ce projet encadre et limite le pouvoir des syndicats, donne aux patrons une plus grande liberté pour licencier et pour remplacer les grévistes. Les syndicats veulent empêcher l'adoption de cette nouvelle loi liberticide.

Hugo Chavez a refusé de commémorer la découverte de l'Amérique

« Fête de Colomb », le 12 octobre est jour férié aux États-Unis et dans de nombreux pays d'Amérique Latine. Pour Hugo Chavez, cette journée devrait être transformée en « Journée de la résistance indienne ». En présence de représentants des peuples indiens d'Amérique, il a déclaré qu'il n'y avait aucune raison d'honorer Christophe Colomb, ni les conquérants portugais et espagnols qui avaient massacré les habitants d'Amérique du Sud. Puis il a rendu hommage, en les qualifiant de héros, aux chefs indiens qui avaient combattu les envahisseurs étrangers.

Colombie : Syndicalistes assassinés

En 2003, près de 60 syndicalistes ont été assassinés en Colombie. Ce bilan, dressé par le Centre unitaire de travailleurs (CUT), porte à plus de 50 le nombre de syndicalistes tués depuis début 2000.



quand les colons volent les terres des Palestiniens, ce n'est pas pour les cultiver à leur place. Ce processus de colonisation conduit même à un recul des terres cultivées (les paysans palestiniens ne pouvant plus approcher de leurs champs d'oliviers. (La plupart des habitants des colonies sont des religieux, qui ne travaillent donc pas, ou des personnes qui travaillent à Tel Aviv ou Jérusalem et qui ont accepté de s'installer non seulement par nationalisme, mais aussi parce qu'ils bénéficient d'avantages divers, notamment de loyers bon marché.

Arrivée à l'aéroport Ben Gourion. Une grande inscription : « Welcome in Israel ». La police des frontières a le visage d'une jeune fille plutôt mignonne (cheveux bouclés et chemisier blanc) mais très curieuse. Elle veut savoir ce que je viens faire, où je me rends et même connaître les titres de mes recueils de poèmes. (En d'autres circonstances j'aurais été flatté par ces marques d'intérêt... mais je crains qu'elle ne s'intéresse pas vraiment à ma poésie).

ils peuvent être sûrs qu'au prochain check point, on les fera descendre pour continuer à pied.

En rase campagne, des hommes, des femmes marchent le long de la route. Les Palestiniens passent leur temps à marcher. Aujourd'hui, le Juif errant est un Palestinien.

Ici, les jeunes gens font trois ans de service militaire et les jeunes filles deux ans. De quoi transformer beaucoup de jeunes normaux en racistes arrogants et fascistes... Et quelques-uns aussi en antimilitaristes.

Rencontre à l'université An Najah (« La Réussite ») à Naplouse. 10 000 étudiants pour une agglomération de 150 000 habitants... Le matin, on voit arriver une foule d'étudiants (et d'étudiantes) qui portent leurs cahiers sous le bras. La plupart des jeunes filles sont voilées. Celles qui ne le sont pas sont en général des chrétiennes. On peut voir des groupes de jeunes filles,

marchant côte à côte, voilées et non voilées, et bavardant joyeusement ensemble. Il y a du jasmin dans les rues, des sourires et une envie d'apprendre manifeste. Après la lecture des poèmes (en français et en arabe), nous discutons avec les étudiants. J'ai été présenté comme un poète communiste Ici, la gauche marxiste semble avoir été laminée. Je rencontre pourtant des professeurs formés par le marxisme. Avec les étudiants (qui n'ont pas cette formation), je parle aussi très librement de la poésie et du communisme...



Sur presque toutes les collines, entre Naplouse et Jérusalem, j'ai vu des colonies, dont beaucoup ont été implantées depuis les accords d'Oslo. Elles sont aisément identifiables à leurs bâtiments tous identiques et leurs toits très souvent rouges qui ne correspondent absolument pas à l'architecture du pays. Elles sont situées en général sur les hauteurs, sur les crêtes... selon une logique toute féodale, pour des raisons de surveillance militaire. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer ici,

Malgré cela, l'État d'Israël a du mal à remplir les colonies.

Au check point de Ramallah, pendant plusieurs mois, les soldats israéliens avaient mis un panneau sur lequel ils avaient peint une tête de mort et écrit ce mot : Achtung ! Finalement, le panneau a été retiré. Mais cela en dit assez long du renversement des situations (et de l'inversion des valeurs dans une partie de la population juive d'Israël). Arrivés en fin de journée à Ramallah, nous attendons longtemps au check point, et comme le soir tombe vite, il fait nuit quand nous arrivons dans la grande salle de réception d'un immeuble moderne, où doit avoir lieu la rencontre. Après la lecture et le débat, les organisateurs m'annoncent que je vais rencontrer Arafat. Mais au moment où nous levons pour aller le rejoindre, l'alerte est donnée, l'armée est en train d'investir la ville. Sans mouvement de panique, mais dans la précipitation, chacun rejoint son poste ou son domicile. On m'emmène dans une voiture et on sillonne les rues en essayant d'éviter les convois de l'armée israélienne pour rejoindre un hôtel. Quand l'armée se sera retirée, elle n'aura pas arrêté le « ter-

roriste » qu'elle était censée rechercher, mais elle laissera derrière elle un mort et trente deux blessés.



À l'entrée de Jérusalem, on peut apercevoir une partie du Mur qu'Israël est en train de bâtir. Ce n'est pas sur toute sa longueur à proprement parler un mur, mais un dispositif réputé infranchissable, composé à certains endroits d'une haute muraille, de miradors, à d'autres de fossés et de barbelés, avec des postes militaires. Pour justifier sa construction, Sharon invoque la nécessité d'assurer la sécurité d'Israël... Mais la seule façon réelle d'assurer la sécurité d'Israël et de ses habitants serait de se retirer sur les frontières de 67, d'abandonner les colonies et de laisser les Palestiniens vivre en paix. Les Palestiniens quant à eux font remarquer que ce mur se situe nettement au-delà de la « ligne verte » entérinée par les accords internationaux, ce qui est une façon d'essayer de forcer la main à tout le monde. De plus, disent-ils, ce mur suit le tracé des nappes phréatiques...



Dans ce pays « démocratique » (qui ne connaît pas la séparation entre l'Église et l'État), il existe une censure militaire qui surveille ce qu'écrivent les journaux. Y compris les journaux arabes. Fait révélateur, cette censure refuse qu'on utilise le terme d'anti-sioniste. Il faut dire anti-juif... Ainsi, les sionistes, en faisant l'amalgame « juif = sioniste » poussent de manière très grave à faire de tout anti-sionisme un anti-sémitisme.



L'économie d'Israël tient artificiellement, grâce au soutien des États-Unis. L'effort de guerre, s'il enrichit certaines compagnies, notamment US, ruine le pays. En juin dernier, à mi-parcours, le déficit budgétaire était déjà de 150 %... 15 % du budget de la nation sont officiellement engloutis par l'armée. À quoi s'ajoutent les 3 milliards de dollars de l'aide militaire américaine, notamment sous forme de matériel (dans le cadre du Foreign Military Assistance).



Dans ce pays « démocratique » (qui ne connaît pas de séparation entre l'Église et l'État), il existe une censure militaire qui surveille ce qu'écrivent les journaux. Y compris les journaux arabes. Fait révélateur : cette censure refuse qu'on utilise le terme « anti-sioniste ». Il faut dire « anti-juif »... Ainsi, les sionistes, en faisant l'amalgame « juif = sioniste », poussent de manière très grave à faire de tout anti-sionisme un anti-sémitisme.



Mais malgré le racisme et la paranoïa entretenus par les attentats, la société israélienne bouge. Non seulement un certain nombre d'Israéliens se rendent compte que la politique de Sharon ne garantit pas la sécurité, mais ils constatent aussi que la situation économique se dégrade. Pendant mon séjour, il y avait des luttes dans les hôpitaux, les ports, les services municipaux et on parlait de grève générale...



Gaza est une prison. Plus d'un million trois cent-mille habitants sont entassés dans une bande de vingt kilomètres sur

quarante, entre le désert et la mer. La plupart du littoral et la



mer sont contrôlés par les Israéliens et le territoire, qui est bouclé, est divisé par plusieurs *chek-points*.

À l'entrée du territoire, dans une sorte de *no man's land*, on passe à côté d'un grand mur gris surmonté de barbelés. C'est la zone industrielle de Gaza. Tous les jours, des centaines de travailleurs palestiniens passent par une sorte de bétailère, au milieu des barbelés et sous le contrôle d'un mirador, pour aller travailler dans des usines dont les capitaux sont évidemment israéliens.

Avant que commence la lecture à l'Université Al Aqsa (devant un public d'étudiantes, essentiellement), le président rend hommage aux quatre étudiants qui ont été tués lors des bombardements qui ont eu lieu en début de semaine (et qui n'ont suscité aucune réprobation internationale).

Dans les rues de Gaza, envahies par le sable, je vois beaucoup d'inscriptions sur les murs, des slogans, des fresques en hommage aux martyrs, ici et là aussi l'étoile rouge du FPLP...

Chaque jour les F16 survolent la bande de Gaza. Près du front de mer, plusieurs maisons ont été bombardées. Ce sont des « meurtres extralégaux » commis par Tsahal... Le palais présidentiel d'Arafat (qu'il n'occupe pas et qui est vide) a lui aussi été bombardé.



Retour à Jérusalem. Une soirée de détente à la terrasse de l'hôtel Jérusalem. Je prends des notes pour des poèmes que

je compte écrire et bois un café à la cardamome, sous une treille de vigne vierge... A la table à côté sont assises des jeunes palestiniennes qui sont venues au café, entre copines. Elles discutent joyeusement et fument le marghilé... Il y a une grande douceur dans l'air. Ce pays pourrait être doué pour le bonheur.



A nouveau l'aéroport. Une foule énorme fait la queue devant les portiques magnétiques et les scanners de contrôle des bagages. Comme on m'interroge sur mon séjour, je déclare que j'ai été dans les territoires occupés...

On me demande quel genre de public j'ai rencontré. Je réponds. Personne ne fait de remarques. On est poli et démocrate. Mais je dois patienter sur le côté pendant que mes affaires sont méticuleusement fouillées. Rien n'est épargné. Ni mes sous-vêtements, ni mes manuscrits, ni la semelle de mes chaussures. Au bout de trois quarts d'heure, plusieurs policiers m'entourent avec l'air de ne pas vouloir rigoler. Ils me mettent sous le nez le chargeur de mon ordinateur portable qu'ils ont emporté pour faire je ne sais quoi... Ils le tiennent par le fil électrique comme une souris qu'ils auraient attrapé par la queue. Je me retiens pour ne pas rire. « *Est-ce que vous reconnaissez cet objet ? Où l'avez-vous acheté ? Est-ce que quelqu'un s'est servi de votre ordinateur pendant votre séjour ? ...* » À les entendre, ça pourrait être une bombe. Finalement, ils enferment l'objet du délit dans un container spécial et m'escortent jusqu'au départ. (Faveur particulière qui me permet, après avoir perdu une bonne heure, d'être dispensé de queue...)

Dans l'avion, je me dis que la situation des Palestiniens est désespérante. Mais l'attitude de Sharon est sans espoir. Il faudra bien (et le plus tôt sera le mieux) que la raison prévaille et que les Palestiniens recouvrent leurs droits.

Texte et photos
Francis Combes

ICI AUSSI !

Les Nations Unies contre le blocus de Cuba

En 1993, il n'y avait que 88 membres des Nations Unies qui avaient voté pour la résolution contre le blocus de Cuba. Dix ans après, en 2003, ils sont 179 à adopter une résolution jugeant nécessaire de « mettre fin au blocus économique, commercial et financier des États-Unis contre la république de Cuba ».

Avec 179 voix contre 3 (États-Unis, Israël, Îles Marshall) et 2 abstentions (Maroc, Micronésie), c'est un nouveau record et la plus grande défaite jamais infligée aux États-Unis sur la question du blocus depuis que Cuba a présenté sa première résolution en 1992. D'après le gouvernement cubain, ce blocus (en vigueur depuis plus de 40 ans) est le plus grand obstacle au développement économique et social qui a entraîné des pertes de plus de 70 milliards de dollars.

L'Europe et les femmes.

Madame Geneviève Fraisse est philosophe et féministe, ce qui n'a rien pour nous choquer ; elle est aussi d'inspiration social-démocrate, favorable à « l'Europe élargie » au profit du capitalisme, et elle a soutenu l'aventure guerrière au Moyen-Orient sous l'égide des USA, ce qui n'est pas sans poser problème puisqu'elle est élue députée européenne sur une liste du PCF. C'est à ce titre qu'elle persiste et signe une demi-page du journal *L'Humanité* (12/11/2003) où elle affirme : « *L'Union européenne est un moteur pour l'égalité des sexes* » ! Tout en reconnaissant un peu plus loin que les pressions au sein de l'Europe – Pologne, Irlande, Portugal – créent des « *risques réels de retour en arrière* » en matière de contraception, d'avortement, etc. On peut décidément être philosophe et piètre analyste politique.

Georgie : une nouvelle « révolution de velours »...

Un opposant géorgien, interrogé par RFI le lendemain du renversement de Chechemadze, disait que les Géorgiens avaient organisé leur mouvement en prenant modèle sur le mouvement Otpor de Serbie. Pour ceux qui ne le sauraient pas, Otpor a été financé par les États-Unis après la guerre impérialiste de 1999 en vue de déstabiliser le pouvoir de Milosevic.

L'opposant géorgien expliquait benoîtement que les opposants géorgiens avaient été financés par la Fondation Soros qui avait pris en charge les voyages de militants géorgiens envoyés en Serbie, de militants serbes venus en Georgie... La Fondation Soros est connue pour son implication dans de nombreux autres coups fourrés organisés par les services secrets américains.

Irak : barbarie américaine suite...

Après avoir exécuté en la suite de balles les deux fils de Saddam Hussein (ainsi que son petit-fils âgé de 14 ans, ce dont ils se sont moins vantés), les Américains se félicitent aujourd'hui d'avoir pris en otage la femme et la fille d'un des principaux responsables de l'ancien régime irakien. Décidément, les Américains sont bien les dignes descendants de leurs ancêtres qui massacraient les villages indiens !

APPEL CONTRE LES CHARTERS EUROPÉENS POUR EXPULSER LES ÉTRANGERS

Les politiques européennes d'immigration et d'asile sont fondées sur les aspects utilitaires, sécuritaires et répressifs pour installer une véritable « Europe forteresse ». En matière d'asile, un récent projet de directive européenne est contraire à la Convention de Genève sur les réfugiés. Le Haut Commissaire aux réfugiés des Nations Unies a protesté auprès de la présidence italienne. Suivant l'exemple du ministre Sarkozy, les ministres de l'Intérieur des Quinze ont décidé d'instaurer des charters pour l'expulsion des étrangers. À l'initiative de la CIMADE un appel contre ces « charters de l'humiliation » a déjà été signé dans toute l'Europe par de nombreuses associations et personnalités. Pour cet appel, « les charters symbolisent et consacrent une politique européenne centrée sur les réponses policières et sécuritaires ». Ces charters sont en contradiction flagrante avec la Convention européenne des droits de l'homme qui interdit « les expulsions collectives ».

Entretien avec Guénadi

Guénadi Ziouganov est Président du comité central du Parti communiste de la Fédération de Russie (PCFR). Dans le cadre de l'anniversaire du centenaire du Parti social-démocrate des travailleurs de Russie (PSDTR)-PCFR, Guénadi Ziouganov a répondu à nos questions.

Il se dit, dans la presse, que le Parti communiste pourrait changer d'appellation. Qu'en est-il ?

G. Z. : La social-démocratie de Russie a connu un long parcours. Les étapes-clés de son développement ont parfois exigé des changements d'appellation, qui correspondaient à des périodes historiques données.

Dernièrement, une idée a de nouveau surgi, selon laquelle il faudrait changer le nom du Parti communiste en Parti social-démocrate, selon l'exemple de quelques ex-partis au pouvoir dans les pays d'Europe Orientale.

Nous, nous considérons que le sens du Parti est déterminé non par son appellation, mais par son programme et par ses moyens d'action. Le Parti est né lors du 2^e congrès sous le nom de Parti ouvrier social-démocrate de Russie (PSDTR). Puis il a changé son nom en PSDTR-B (Bolchevik), puis en Parti communiste de Russie - Bolchevik (PCR-B), ensuite en Parti communiste d'Union Soviétique (PCUS). Aujourd'hui, il se nomme Parti communiste de la Fédération de Russie (PCFR).

Le changement d'appellation a une importance primordiale et concerne chaque membre du Parti. Si un jour cette question se pose à nouveau, le Parti prendra une décision. Aujourd'hui, nous n'avons pas ce problème. La question n'est soulevée ni par nos cadres, ni par les membres actifs, ni par la masse des adhérents, ni par les sympathisants, ni par la société en général.

En quoi les communistes diffèrent-ils des sociaux-démocrates ?

G. Z. : Les communistes et les sociaux-démocrates sont issus d'une même racine et se sont séparés dans les années 20 du XX^e siècle. De là viennent de nombreuses valeurs communes. La plus importante est l'idéal de justice sociale. Cependant aujourd'hui, les définitions de cet idéal chez les communistes et les sociaux-démocrates diffèrent singulièrement.

Les communistes ont comme objectif la conquête pratique de la justice sociale, alors que les sociaux-démocrates exercent en général des fonctions de médiation entre les propriétaires et les salariés. Les contradictions du capitalisme entre le travail et le capital sont

les conditions naturelles dans lesquelles existe la social-démocratie moderne. Pour elle, le socialisme est un but pratiquement inatteignable.

Durant les 80 dernières années, la social-démocratie occidentale a survécu à de nombreux zigzags historiques. Elle s'est éloignée de l'idéal initial dans une déviation lente mais constante vers la droite jusqu'au ralliement au champ idéologique libéral.

La social-démocratie européenne subit actuellement une

minorités dans les rangs du PCRF ?

G. Z. : L'expérience centenaire du PSDTR-PCFR permet au Parti de résister avec succès aux tentatives du régime de le pousser vers le menchévisme et le réformisme. Tout comme les Bolcheviques, qui se sont groupés en un puissant mouvement historique lors d'un combat idéologique aigu au 2^e congrès du PSDTR, nous luttons contre les tendances petites-bourgeoises dans notre Parti, contre les groupements et

cliché : « *Le futur, c'est la social-démocratie* ». Le secret de cette formule réside dans l'aspiration de nombreuses personnes d'adopter une position intermédiaire entre le capitalisme sauvage et une économie fortement planifiée. Les doctrines de la social-démocratie sont présentées comme la possibilité de réunir les cotés positifs des deux systèmes ou, au moins, d'adoucir leurs particularités négatives.

Est-ce bien vrai ? Une telle analyse correspond-elle aux

savent tout simplement pas comment marquer leur différence avec les travaillistes.

La social-démocratie européenne change également de stratégie politique et économique, lentement mais sûrement. Commence à apparaître l'idée qu'il est nécessaire de changer de modèle social (pour l'élaboration duquel ils ont engagé tant d'efforts précédemment). Le résultat, c'est que les « gauches » sont devenues des « droites ».

Le processus, commun à toute



Photo DR

crise d'identité, due à la perte de son propre sens. Ce n'est pas pour rien qu'il existe une polémique suffisamment aigüe entre les leaders socialistes des pays latins, traditionnellement plus à gauche, et les travaillistes anglais et les sociaux-démocrates allemands, plus ancrés à droite.

Une lutte identique a lieu parmi les forces de la société russe. Elles se définissent comme de gauche, socialistes, patriotes. Et ici, il est très important de comprendre qui est qui.

Le régime actuel en Russie essaye-t-il de cultiver les

rassemblements qui affaiblissent nos rangs.

Aujourd'hui même, le menchévisme essaye de renaître, d'orienter le Parti vers le réformisme, dans un océan de discussions vides, dans le gouffre des ambitions personnelles. Et c'est justement l'expérience du PSDTR-PCFR, les positions solides des membres actuels du Parti, l'unité de sa direction, qui nous permettent de résister à une telle menace.

La crise de la social-démocratie européenne existe-t-elle ?

G. Z. : Actuellement, on introduit dans l'opinion publique un

réalités de la Russie et du monde ? L'expérience des dernières décennies témoigne que les tentatives de lier le marché libre à de larges garanties sociales subissent une crise sérieuse.

Tous les partis de centre-gauche au pouvoir dans la zone euro, sous les contraintes d'un budget strict conditionné par la monnaie commune, mènent aujourd'hui une politique qui est loin d'être socialiste. Elle n'est même pas sociale, mais ouvertement conservatrice. En Angleterre, par exemple, Tony Blair s'est tellement engagé sur le terrain du conservatisme classique, que les *tories* ne

l'Europe, que l'on appelle « dérégulation », consiste à libéraliser l'économie et à amputer sérieusement les garanties sociales. Ce principe devient le drapeau des « gauches » européennes actuelles. Les socialistes européens glissent vers le libéralisme le plus ordinaire, en le camouflant derrière quelques proclamations sociales. Ce n'est pas notre voie.

Qu'est-ce qui se cache derrière les beaux appels à la social-démocratisation du PCFR ?

G. Z. : Nous n'avons pas oublié que le Parti communiste

Ziouganov

et le système socialiste mondial ont été détruits justement avec les slogans de la social-démocratisation gorbatcheviacoviennes. La restauration du capitalisme de bandits, qui a rejeté la Russie cent ans en arrière, est survenue ensuite. C'est pour cette raison que le Parti, qui défend les idéaux du socialisme et de la justice sociale, n'aurait pas de meilleur moyen de se discréditer que de suivre le conseil de quelques experts en grossissant les rangs des organisations libérales avec une éthique social-démocrate.

Les communistes vont beaucoup plus loin

Aujourd'hui, le PCFR est beaucoup plus près des principes et des idées sur lesquels le mouvement de gauche est né et s'est développé, que les sociaux-démocrates d'Europe. Les communistes vont beaucoup plus loin que les sociaux-démocrates actuels. Les communistes conservent tout ce qui a réellement de la valeur dans le bagage de la social-démocratie, plus pas mal de choses que les sociaux-démocrates n'ont pas.

Aujourd'hui, nous fêtons les cent ans du PSDTR-PCFR. Il suffit de se rappeler les problèmes discutés lors du 2^e congrès et de les comparer aux positions de notre Parti pour comprendre clairement qui est l'héritier de la tradition social-démocrate léniniste de Russie. C'est nous qui réclamons la défense des droits des salariés, une vraie politique sociale, une politique de revenus et l'augmentation du niveau de vie des citoyens. C'est bien nous qui exigeons la nationalisation des secteurs-clés de notre économie. Sans cela, aucun projet et aucun programme, si merveilleux soient-ils, ne pourront se réaliser. Si le budget est misérable, on ne peut par définition rien attendre de bien, même si l'on essaye de le répartir autrement.

C'est bien nous qui sommes contre la vente des forêts et des espaces agricoles. Nous luttons contre le pillage des logements. Nous défendons les intérêts fondamentaux des couches les plus pauvres de la société russe, qui constituent 80 % de la population. Nous soulevons la question de l'enseignement et de la médecine gratuite, de la journée de travail de 8 heures, des congés payés. Ce sont les positions de principe de la social-démocratie classique. Et dans la Russie actuelle, personne mis à part le



Photo DR

PCFR ne défend ces positions en tant que système de valeurs. C'est le programme minimum du PSDTR-PCFR pour le XXI^e siècle.

La social-démocratisation entraînerait une autre conséquence, un danger de perte

d'indépendance pour la Russie. D'abord, vous vous faites appeler social-démocrate et vous prêtez serment à l'Internationale socialiste. Puis, vous renoncez à votre souveraineté et vous adoptez le système de valeurs occidental. Ensuite, vous exécutez les directives des organisations internationales, c'est-à-dire occidentales. Ce parcours est bien connu. Nous nous rappelons très bien comment les gouvernements sociaux-démocrates de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne ont bombardé la Yougoslavie, avec leur « grand frère », les États-Unis. Non, la soi-disant solidarité atlantique n'est pas notre choix. Nous défendons le principe d'une politique extérieure indépendante. Nous n'avons pas besoin d'un diktat de l'extérieur.

Le PCFR, tout comme le PSDTR depuis son 2^e congrès,

a toujours apporté, apporte et apportera dans les masses travailleuses la conscience socialiste. En plus, il y joint la conscience patriotique, anti-mondialiste, anti-impérialiste et de libération nationale. C'est pour cela que nous ne voyons aucune raison de changer le nom de notre Parti. Le PCFR actuel est imprégné du meilleur du mouvement communiste, de l'expérience des sociaux-démocrates, des socialistes et des mouvements de libération nationale. Notre parti a avancé et avancera sur sa propre voie. La « niche » social-démocrate dans notre pays est solidement occupée par le PCFR. En Russie, nous avons nos « gauches » : ce sont les communistes.

Service de presse du CC
PCFR
Traduction A.K.F. / C.A.

LA AUSSI !

Le socialisme vit à Cuba !

Le 11 novembre à Pantin, dans un local mis à disposition par des militants de la CGT-Energie, France-Cuba et d'autres associations ont réuni près d'un millier de personnes en soutien à la révolution socialiste cubaine. La destruction de l'exemple cubain, programmée par M. Bush et les impérialistes qui l'entourent, signifierait la mort des mouvements de libération nationale et sociale qui secouent le continent. Des messages de solidarité contre l'impérialisme ont été adressés de toute l'Europe : Angleterre, Belgique, Grèce, Portugal, Italie, ... Un silence remarqué, toutefois, de la direction du PCF, de la CGT et du journal *L'Humanité*. Ce qui a permis au député de droite de Seine-Saint-Denis, Éric Raoult, de se faire applaudir en proclamant que, lui, défendait le peuple cubain !

Venezuela : l'opposition ne désarme pas

Après avoir tenté l'année dernière de renverser le gouvernement d'Hugo Chavez, l'opposition pro-américaine reprend le flambeau en organisant une campagne de pétition pour exiger un référendum. L'enjeu ? Chasser ce président qui cherche à améliorer le sort de son peuple plutôt que de soumettre son pays, 5^e exportateur mondial de pétrole, aux intérêts américains. On comprend que la bourgeoisie vénézuélienne veuille le départ de ce dangereux trublion. Ce que l'on comprend moins, c'est pourquoi la presse française, abreuvée des rapports tendancieux de Reporters sans frontière, relaye cette campagne. Serait-elle, elle aussi, financée par la CIA ?

Irak

L'Espagne serait en deuil après la mort de cinq membres des services secrets espagnols tués en Irak. Mais qu'allaient-ils faire là-bas ?

Irak toujours...

Georges W. Bush s'est rendu en Irak pour partager le repas de Thanksgiving avec les soldats américains stationnés en Irak. Quel sens du partage : à eux les balles, à lui les sous ! En attendant, le toujours très courageux G.W.B. n'est pas sorti de l'aéroport de Bagdad. On se souvient d'un certain 11 septembre où il avait très rapidement pris la tangente...

Rapport accablant

Jean Ziegler rapporteur spécial de l'ONU a rendu un rapport accablant sur la politique israélienne dans les territoires occupés. Le gouvernement israélien s'est empressé de déposer plainte en exigeant que Jean Ziegler soit sanctionné. L'ONU de son côté boude ce rapport. Jean Ziegler plaide lui : « Je n'ai fait que mon devoir de rapporteur. Je suis allé dans les territoires occupés, et j'ai constaté une catastrophe humanitaire effroyable qui se passe dans le silence et qui s'aggrave chaque jour à cause des mesures d'occupation. » Belle leçon de courage.

Madagascar Entourloupe libérale

Si la juste revendication du « changement » s'imposait massivement en 2001-2002 à Madagascar face au régime autocratique, libéral et corrompu de Ratsiraka (qui a fait régresser cette île jusqu'à faire partie des dix pays les plus pauvres du monde, avec un

colonial inaboutie en vingt ans d'ajustements structurels ravageurs et de plus en plus renforcés sous l'égide des institutions financières internationales. Le magnat de l'agro-alimentaire, Ravalomanana, est président. C'est un libéralisme tout crin qui s'affiche. Le «

pas et alors qu'une flambée du niveau d'endettement du pays est prévisible, les effets du désastre économique et social généré par la longue crise politico-électorale de l'an passé sont toujours là : usines fermées, marasme des activités dérivées, emplois non retrouvés, chute du pouvoir



revenu annuel par habitant de 250 dollars), elle s'est laissée instrumentaliser par une équipe populiste de rechange qui a fini de dévoiler son visage réactionnaire. En attendant et laissant jouer les luttes pour le pouvoir (y compris à travers leurs dérives ethnocistes) entre fractions dirigeantes pendant cette crise, tout en les contrôlant « de loin », l'impérialisme a réussi le tour de force de réaliser une réorganisation tendancielle du procès néo-

développement rapide et durable » (surtout « rapide » !) est le slogan mis en avant pour déréglementer à tout va l'activité productive et les accumulations capitalistes, pour accentuer le démantèlement des services publics de santé et d'éducation, réactiver le train des privatisations et permettre l'accès des investisseurs étrangers à la propriété foncière. Mais, pendant que l'extraversion renforcée de l'économie avance à grands

d'achat, baisse des revenus paysans, précarité sanitaire des couches populaires etc. Il est vrai que le nouveau cours libéral actuel, qui prend le relais du précédent, se déploie avec le soutien du même puissant conditionnement religieux, voire intégriste. Mais l'état de grâce dont a bénéficié la nouvelle direction malgache semble arriver en fin de course...

Jean-Claude Rabeherifara

Un nouvel éclairage pour l'avenir de la laïcité

Egalité des droits !

Les lois dites de séparation de l'Église et de l'État auront bientôt cent ans. Avant même cet anniversaire, le débat est relancé aujourd'hui par la question du port du voile à l'école. *Le Manifeste* a rencontré un historien, un philosophe et un responsable d'association laïque pour apporter un nouvel éclairage à ce débat. Karl Marx apporte lui aussi sa contribution.

Qu'est pour vous la laïcité ?

Christian Eyschen : La laïcité, pour la Libre Pensée constituée en 1866, est un dispositif institutionnel de séparation de la sphère publique et

condition de toutes les autres activités sociales. C'est une sorte de préalable qui se situe en amont de tous les autres espaces. C'est un espace de norme. Personne ne peut se présenter pour débattre des normes dans cet espace autre-

on assiste souvent à un étalage de bonnes intentions, mais parfois l'enfer est pavé de bonnes intentions et les effets pervers peuvent être catastrophiques.

Antoine Casanova : La base de la laïcité a commencé d'apparaître il y a deux cents ans, de manière particulièrement intense avec la Révolution française. Et dans un long combat contre les sociétés où les droits des êtres humains étaient différemment considérés selon les castes, les classes, le sang, le sexe ou la religion. C'est ce qui est exprimé dans l'article 1 de la déclaration des droits de l'Homme « *Les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droit* ». Tout être humain a des droits inaliénables, imprescriptibles et universels. C'est cela qui fonde la République, ses institutions et ses services publics. C'est la base fondamentale de la laïcité, étant entendu que ces droits peuvent se vivre dans des variétés religieuses, culturelles, ethniques. Ces différences sont une richesse dans la mesure où elles sont vécues dans le cadre de l'égalité des droits. Encore de nos jours ça ne va pas de soi. La laïcité, ce n'est pas que coexistent dans la République des communautés qui ont chacune des droits différents. La laïcité, ce n'est pas seulement la tolérance.

La laïcité serait une arme contre les communautarismes.

René Lacroix : Oui, parce que l'idée communautariste est l'idée que l'espace public est un espace de compromis entre les communautés. L'espace défini par la laïcité est un espace transcendantal, qui énonce les possibilités du vivre en commun. Les communautés particulières ont à s'inscrire dans ces principes fondamentaux et il ne peut y avoir de négociations avec les communautés particulières. Il

peut y avoir discussion mais l'idée fondamentale telle

cuté pas du principe fondamental d'égalité sous prétexte que la sociologie d'une population a changé. C'est un argument pervers parfois utilisé. Ce n'est pas parce que telle ou telle communauté apparaît ou existe dans la société qu'elle peut revendiquer la remise en cause du principe de laïcité.

Christian Eyschen : Si on dit que la laïcité est obsolète, il faut dire que la République est obsolète et la démocratie aussi. La laïcité établit un principe de séparation quels que soient les cultes. La loi de 1905 n'est pas une photo de la réalité religieuse, c'est un principe politique. La République ne reconnaît pas les religions, elle ne les méconnaît pas. Le présupposé derrière cette conception d'évolution possible de laïcité est raciste. C'est l'islam qui est visé et le présupposé est que cette religion serait plus anti-démocratique

qu'elle a été énoncée en 1905 ne me semble pas devoir être remise en question. Comme la démocratie, la laïcité est aujourd'hui remise en cause par le projet de Constitution européenne. C'est un vrai danger. Ce qui amènera la Libre pensée à voter non si un referendum est organisé.

Antoine Casanova : Il faut rappeler que la loi de 1905 n'est pas une loi antireligieuse. L'État républicain est déclaré a-religieux. La loi de 1905 est le résultat de luttes acharnées. Elle déclare que les institutions de la République sont fondées sur l'égalité des droits. Nous sommes aujourd'hui à une nouvelle croisée des chemins. D'un côté, l'espace humain dispose de capacités immenses. Il y a un champ de possibilités pour connaître un autre type de développement des pays, des peuples de la planète. Deuxième réalité, les possibilités énormes financières, scientifiques ou culturelles de l'humanité sont mises en acte dans le cadre d'une politique qui a pour axe majeur les exigences de la communauté



Christian Eyschen au rassemblement de La Libre pensée du 6 décembre dernier.

de la sphère privée. Nous ne considérons pas que la laïcité est une philosophie même s'il existe des fondements philosophiques à la laïcité. Pour nous, la philosophie c'est la croyance ou l'athéisme. Ce sont les institutions qui doivent être laïques pas les individus qui ont un point de vue et ne sont pas neutres. La loi de séparation de 1905 a indiqué qu'il y avait deux mondes juridiques différents : le monde privé dans lequel chacun peut exercer sa liberté de conscience comme il l'entend et le monde public comme l'école, les services publics, l'administration dans lesquels il y a des prohibitions pour respecter la liberté de conscience. Nous ne considérons pas que la principale menace qui pèserait sur la laïcité serait la question du port du voile islamique. On a même tendance à penser que ceux qui voient des voiles partout ne voient des croix et des kippas nulle part.

René Lacroix : Le principe de la laïcité est un principe qui ne se définit pas seulement négativement. Il s'agit à travers la laïcité de définir quelque chose qu'on peut appeler un espace public, l'espace fondamental de la vie en commun. Cet espace est la

ment qu'en se référant à quelque chose qu'on peut appeler pour simplifier la raison. La raison entendue comme principe d'universalité. Dès qu'on prend au sérieux l'exigence d'universalité, on prend au sérieux l'égalité



entre les esprits. C'est ça le fond de la laïcité. Ce n'est pas simplement le rapport entre cet espace fondamental et les cultes. Le principe de laïcité est plus vaste, il conduirait à dire ce que dit la loi de 1905 : l'État ne reconnaît aucun culte, mais aussi que l'État ne reconnaît aucune communauté particulière, l'État ne reconnaît par exemple aucune communauté sexuelle. L'État ne reconnaît que des citoyens et seuls les citoyens en tant qu'individus ont des droits et lorsqu'il s'agit de ces droits, la stricte égalité doit régner entre eux. Dans les débats actuels,



Affiche de 1945 du PCF

qu'elle a été énoncée en 1905 ne me semble pas devoir être remise en question.

Christian Eyschen : L'article premier de la loi de 1905 dit que la République assure la liberté de conscience. Si on communautarise la société, il n'y a pas de liberté de conscience dans les communautés. Il y a un présupposé de départ : on fait partie d'une communauté. La laïcité est contradictoire avec le communautarisme. L'égalité c'est l'égalité, on peut être minoritaire et avoir les mêmes droits que tout le monde.

René Lacroix : La loi dit que la République assure la liberté de conscience et ne dit pas la liberté religieuse. La notion de liberté de conscience enveloppe à titre de condition la liberté religieuse. Elle en est la condition de possibilités. Elle permet à ceux qui n'ont pas de religion d'avoir les mêmes droits que les autres.

Pour vous la laïcité n'a rien perdu de son actualité depuis 1905.

René Lacroix : On ne redis-

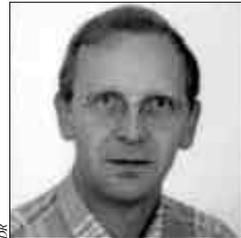
financière. Cette dominante produit des souffrances. Il existe deux types de grande attitude mondiale. La première est celle de la protestation, de la résistance dans la clarté et dans la recherche de l'égalité de droits pour tous et dans l'union sur ces bases. Des croyants et des non croyants sont dans ces batailles pour une autre utilisation des possibilités de la planète. C'est cela qu'on retrouve dans des mouvements comme le forum social par exemple. Mais il y en face un autre mode de protestation des souffrances dans l'obscurité profonde sur les raisons réelles. Ce qui provoque une remontée des communautarismes ou des populismes. Or les raisons réelles ne relèvent pas de phénomènes religieux ou culturels. Ce que je constate c'est que les maîtres de la communauté financière convergent tous dans le même sens avec un remarquable œcuménisme et sans conflit de type communautariste entre eux. Les causes ne sont pas là. Par rapport à cela, il me paraît particulièrement important de faire vivre les valeurs de la République.

Le débat sur la laïcité vient d'être relancé avec ce qui s'est passé à Aubervilliers où deux jeunes filles venaient voilées au lycée. On parle d'une loi. Qu'en pensez-vous ?

Christian Eyschen : Les lois laïques scolaires de 1886 disent que les locaux, les programmes, les enseignants doivent être laïques. On ne parlait pas à l'époque des élèves, mais quand le problème s'est posé en 1937, Jean Zay, le ministre de l'Éducation nationale a fait une circulaire interdisant tout port d'emblème politique, philosophique ou religieux à l'intérieur des écoles publiques. Les premières affaires du voile islamique apparaissent en octobre 1989 parce qu'en juin Jospin fait voter la loi d'orientation dont l'article 10 confère le droit d'expression à l'élève. Toutes les affaires d'emblème religieux à l'école vont s'appuyer sur cet article. Le Conseil d'État, le 27 novembre 1989, dit que le droit d'expression permet la présence d'emblèmes religieux à l'école et invente cet imbécillité des signes ostentatoires. On ne rentre pas dans un débat sur la grandeur de l'emblème religieux. On est contre une loi qui interdirait le foulard islamique parce que ce serait stigmatiser une partie de

la population. Il suffit d'abroger l'article 10 de la loi Jospin pour que la circulaire de Jean Zay se réapplique.

René Lacroix : Avec l'affaire du voile, il y a une dimension nouvelle ; une volonté de remise en cause de l'espace public. Un certain nombre de procédures judiciaires se



développent pour faire condamner la laïcité dite « à la française » par une instance européenne. S'il devait y

avoir une loi, elle devrait rappeler les principes de la laïcité, donner une base claire permettant de prendre des décisions nettes et ne pas laisser les enseignants seuls face au problème. Il y a de toute façon une clarification du droit qui est nécessaire. Le port du voile est solidaire aussi d'autres pratiques culturelles qui conduisent à des interrogations sur le statut de la femme.

Antoine Casanova : Je pense qu'il n'y a pas besoin d'une nouvelle loi. Nous avons la déclaration de 1789, celle de 1948 des Nations Unies et nous avons la Constitution actuelle qui renvoie à la Constitution de 1946. Sur ces bases, ce qui me paraît nécessaire, c'est de travailler à rassembler pour créer les conditions des droits de tous et de

toutes. Ce qui est nécessaire, c'est, dans le cadre de textes sur l'Éducation nationale, de préciser ce qu'est la laïcité. Surtout il faut mener, par rapport à cette question du voile, une grande bataille d'explication politique et idéologique. On peut gagner cette bataille. Il y a en France quelques dizaines de cas par an, l'immense majorité ne veut pas porter le voile ce qui ne veut pas dire que ces personnes ne sont pas musulmanes. Il faut être ferme et clair sur les principes et surtout mener la bataille d'idées, mener la lutte explicative. Il faut expliquer ce qu'est le présent et l'avenir de la laïcité, de la République et de l'égalité de droits à mettre en œuvre y compris dans la politique sociale.

Propos recueillis par Patricia Latour

Karl Marx et la religion

Marx fait une analyse de la religion dans son texte *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*. Nous en donnons un passage.

Le fondement de la critique irréligieuse est : c'est l'homme qui fait la religion, ce n'est pas la religion qui fait l'homme. C'est-à-dire que la religion est la conscience de soi et du sentiment de soi qu'à l'homme qui ne s'est pas encore atteint lui-même, ou bien s'est déjà perdu. Mais l'homme, ce n'est pas une essence abstraite blottie quelque part dans le monde. L'homme, c'est le monde de l'homme, l'État, la société. Cet État, cette société produisent la religion, conscience inversée du monde, parce qu'ils sont eux-mêmes un monde à l'envers. La religion est la théorie universelle de ce monde, sa somme encyclopédique, sa logique sous forme populaire, son point d'honneur spiritualiste, son enthousiasme, sa sanction morale, son complément solennel, le fondement universel de sa consolation et de sa justification. Elle est la réalisation fantasmagorique de l'essence humaine, parce que l'essence humaine ne possède pas de réalité véritable. Lutter contre la religion, c'est donc indirectement lutter contre le monde dont la religion est l'arôme spirituel. La détresse religieuse est, pour une part, l'expression de la détresse réelle

et, pour une autre, la protestation contre la détresse réelle. La religion est le soupir de la créature opprimée, la chaleur d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit de conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple.

Abolir la religion en tant que bonheur illusoire du peuple, c'est exiger son bonheur réel. Exiger qu'il renonce aux illusions sur sa situation, c'est exiger qu'il renonce à une situation qui a besoin d'illusions. La critique de la religion est donc en germe la critique de cette vallée de larmes dont la religion est l'aurole.

La critique a dépouillé les chaînes des fleurs imaginaires qui les recouvraient, non pour que l'homme porte des chaînes sans fantaisie, désespérantes, mais pour qu'il rejette les chaînes et cueille la fleur vivante. La critique de la religion détruit les illusions de l'homme pour qu'il pense, agisse, façonne sa réalité comme un homme désillusionné parvenu à l'âge de la raison, pour qu'il grave autour de lui-même, c'est-à-dire de son soleil réel. La religion n'est que le soleil illusoire qui grave autour de l'homme tant que l'homme ne grave pas autour de lui-même.



Toute l'équipe de la rédaction et ses militants, vous souhaitent de passer de bonnes fêtes remplies d'espoir pour les luttes à venir.

Collage Patricia Latour

Christian Eyschen
est
secrétaire
général
de
la
Libre
pensée

René Lacroix
est
philosophe

Antoine Casanova
est
historien
et
directeur
de
la
revue
La
Pensée

Karl Marx
est
philosophe
;-))

Le régime politique qui vient des États-Unis **Bonapartisme soft** **et monopartisme compétitif**

Le vendredi 5 décembre, le philosophe et historien des idées, Domenico Losurdo était à la Sorbonne avec Georges Labica, Francis Combes et Antoine Casanova pour la présentation de son livre *Démocratie ou bonapartisme, triomphe et décadence du suffrage universel* (Le Temps des Cerises, éditeurs). Il nous livre son analyse sur la nature du système étasunien.

Le bonapartisme *soft*, qui tend à s'imposer dans toutes les démocraties, se présente comme un régime, non seulement en

traces d'un chercheur qui les a suivies pas à pas en les analysant. Cette démocratie se déploie à Atlanta et se conclut avec le discours d'acceptation de Dudakis, accueilli par une longue ovation. La cérémonie a été ainsi décrite:

Pendant que les délégués chantent *God bless America* [Dieu bénisse l'Amérique], Dudakis, Bentsen [le candidat à la vice-présidence], les autres candidats aux primaires et tous les dirigeants démocrates se présentent ensemble à la tribune, entourés de leurs familles. La réunion de tout le parti derrière son candidat est très vivement

acclamée. L'évêque orthodoxe d'Atlanta récite une prière de remerciement, avant que les délégués se séparent dans un grand esprit d'unité.

Transportons-nous maintenant

dans son discours d'acceptation pour que soit maintenue dans les écoles « l'obligation pour les enseignants de faire prononcer à leurs élèves le serment de fidélité au drapeau national ». L'enthousiasme est général :

Après une longue ovation, la Convention se termine par un appel de l'Archevêque orthodoxe de New-York ; jusqu'au plus petit détail, les républicains reproduisent la Convention d'Atlanta.

Il ne suffit pas de dire que « les Conventions présidentielles, autrefois lieu de décision, sont devenues des cérémonies de ratification ». Il faut aller plus loin : dans un cas comme dans l'autre, nous assistons à deux investitures plébiscitaires, consacrées aussi sur le plan religieux. Bénéficiant de cette sorte d'acclamation césarienne, on a deux leaders certes concurrents, mais dont la compétition, même si elle peut être assez âpre sur le plan personnel, n'exclut pas une profession de foi commune. Il est

qui attaque ainsi son concurrent démocrate : [Dudakis] voit l'Amérique comme un de ces pays si sympathiques de la liste des Nations Unies, prenant une place quelconque entre l'Albanie et le Zimbabwe. Je vois l'Amérique comme un leader, comme l'unique



Photo Patricia LATOUR

nation ayant un rôle spécial dans le monde. Notre siècle a été appelé le siècle américain, du fait que nous sommes la force dominante pour le bien du monde. Nous avons sauvé l'Europe, soigné la poliomyélite, nous sommes allés sur la lune et nous avons illuminé le monde par notre culture. Aujourd'hui, nous sommes au seuil d'un siècle nouveau : de quel pays portera-t-il le nom ? Je dis que ce sera un autre siècle américain. Notre œuvre n'est pas terminée, notre force n'est

L'accusation dirigée contre le candidat démocrate, de ne pas tenir compte de la mission et du rôle unique qui incombe à l'Amérique par la grâce de Dieu, est-elle justifiée ? En réalité, à Atlanta, Dudakis avait déclaré que l'enjeu était constitué non par l'« idéologie » et par des « étiquettes dépourvues de sens » mais par les « valeurs américaines » : « Et comme nous démocrates, croyons qu'il n'y a pas de limites à ce que peut faire chaque citoyen, nous croyons aussi qu'il n'y a pas de limites à ce que l'Amérique peut faire ». Encore plus significatif est le programme officiellement lancé par la Convention démocrate d'Atlanta, qui comporte en son centre cette profession de foi :

« Nous croyons en une Amérique plus forte, prête à accomplir les choix difficiles propres à un leadership dans un monde en permanence dangereux ; plus forte militairement dans notre défense globale, dans notre potentiel anti-terroriste, et dans la cohésion de nos alliances militaires ; plus forte économiquement à l'intérieur de la patrie et sur les marchés mondiaux ; plus forte intellectuellement dans le développement de nos écoles, de notre science et de notre technologie ; plus

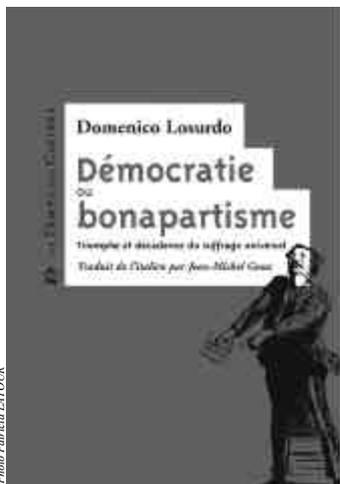


Photo Patricia LATOUR

vertu de la succession ordonnée et indolore d'un leader à l'autre, mais aussi du fait que la compétition se développe sur la base d'une plate-forme substantiellement unitaire et commune aux divers candidats, qui sont en concurrence pour la charge de guide et d'interprète suprême de la nation.

Deux investitures populaires concurrentes

C'est ce qui se vérifie en particulier aux USA. Je m'arrêterai surtout sur les élections présidentielles de 1988, non seulement par le fait qu'on dispose déjà sur le sujet d'une masse considérable d'études, mais aussi parce qu'elles s'approchent davantage du modèle idéal typique qui est l'objet de la recherche. Commençons par examiner les Conventions des deux grands partis, sur les



Photo Patricia LATOUR

Débat à la Sorbonne

à la Convention républicaine de la Nouvelle-Orléans, où Bush, déjà « désigné à l'unanimité des délégués », insiste

intéressant de voir les arguments principaux au moyen desquels ils s'affrontent. Cette fois, commençons par Bush,

pas éteinte.

Une « mission » incombe aux États-Unis, « la nation sous la protection de Dieu ».

forte spirituellement dans les principes que nous donnons en exemple au monde. »

Les deux candidats bénéficiaires de l'investiture plébiscitaire des partis respectifs s'affrontent ensuite dans un duel qui doit établir qui est l'interprète privilégié de la mission américaine dans le monde, laquelle de toute façon n'est pas mise en discussion. Certes ne manquent pas les différences et les oppositions, qui pourtant non seulement se développent sur la base d'un terrain commun, mais aussi s'expriment avec un langage et une idéologie commune aux deux partis, qui tend à externaliser le conflit social.

Selon le programme démocratique lancé à Atlanta, le tort des républicains consiste à avoir transformé « cet orgueilleux pays en la nation la plus endettée du monde », contrainte maintenant de subir une situation caractérisée par « une dépendance malsaine des sources énergétiques étrangères et du capital étranger, et d'une propriété étrangère croissante de notre sol et de nos ressources naturelles ». Les graves problèmes sociaux des États-Unis sont mis en quelque manière sur le compte d'une sorte d'invasion étrangère que les républicains se montrent incapables d'affronter de façon adéquate.

Même dans l'ambiance d'un tableau compliqué par la présence de Perot, le duel qui s'est développé en 1992, cette fois entre Bush et Clinton, présente des caractéristiques analogues : le premier prononce à la Convention républicaine de Houston un discours tout pénétré de l'orgueil de la supériorité militaire et du rôle unique et exceptionnel des USA, titulaires du droit de « libérer » Cuba et d'intervenir dans n'importe quel point du monde. Il lance même un slogan (« L'Amérique est la terre où le soleil se lève toujours à l'horizon ») qui semble faire écho à celui, célèbre, de Charles Quint, qui se vantait du fait que son empire était si vaste que le soleil ne s'y couchait jamais. À son tour, Clinton conclut son discours d'acceptation de la candidature, en évoquant l'image d'« une Amérique possédant l'appareil de défen-

se le plus fort du monde, capable d'user et prête à user de la force si nécessaire [...] Une Amérique qui ne dorlote pas les tyrans de Bagdad à Pékin [...] Dieu bénisse l'Amérique ». Ainsi, cette lutte



Photo Patricia LATOUR

électorale s'est déroulée sur la base d'une commune croyance dans le leadership américain qui, avant même que d'être politico-militaire, est consacrée moralement et religieusement.

Le retour en force de la discrimination censitaire

En 1968, la Cour Suprême doit intervenir pour déclarer inconstitutionnelles les dispositions législatives de certains États, qui visent à réserver la possibilité de se présenter aux élections aux seuls candidats des deux grands partis. Et toutefois, encore en avril 1975, une importante revue américaine observe que tous les États limitent l'accès à la candidature des tiers partis et des candidats indépendants. La liste des obstacles de fait est interminable : l'acceptation de la candidature est conditionnée dans certains États au paiement d'une taxe, au patronage d'un certain nombre d'électeurs ou à un engagement à respecter la Consitution qui vise à décourager les partis « radicaux ». Enfin, une réelle participation à la lutte électorale présuppose la disponibilité de sommes énormes. Il est prévu une contribution fédérale pour les élections présidentielles, mais en bénéficient seulement les candidats qui atteignent 10% des voix dans les primaires; et il y a une mesure supplémentaire pour le soutien et la protection du bipartisme, ou mieux du monopartisme compétitif. Quand, après avoir surmonté les divers obstacles législatifs, un étranger de fait

au système politique dominant réussit également à présenter sa candidature dans tous les États, intervient alors la censure des moyens d'information. Prenons les élections de 1988 : à qui est-il venu à la connaissance, aux États-Unis, le fait qu'en plus de Bush et de Dukakis, concourait aussi pour la charge de président une certaine Leonora B. Fulani ? Il s'agissait d'une femme de couleur, psychologue à New York, appuyée par la commu-

nauté noire déçue par le parti démocrate, et qui exprimait un programme pacifiste, d'amitié avec Cuba et de solidarité avec le peuple palestinien. Les télévisions qui organisaient les débats électoraux se sont bien gardées de l'inviter ou même seulement de la mentionner. Il s'en est suivi un recours à la commission qui devait en théorie garantir « les mêmes possibilités » pour les divers candidats. Les compagnies de télévision avaient « privé les électeurs américains de la connaissance du fait qu'il y a un troisième candidat national » : le recours s'appuyant sur ce fait fut pourtant rejeté, avec l'argumentation que les compagnies de télévision avaient considéré, comme c'était leur droit, la candidature de Madame Fulani comme n'étant « pas suffisamment digne d'attention ». Et pourtant, dans ces mêmes jours, une étude d'opinion (menée par le « Wall Street Journal »-NBC News) établissait que 63% des électeurs ne se sentaient représentés ni par le candidat républicain ni par le candidat démocrate. De fait, dans un pays où la lutte électorale se déroule en premier lieu comme un duel télévisé, ce sont les grands groupes monopolistes qui contrôlent les chaînes de télévision et les grands moyens d'information qui décident des participants, condamnant au silence Mme

Fulani mais non Perot, et en excluant aussi à cette occasion d'autres candidats mineurs. Le régime politique du bonapartisme soft ne se développe pas dans le vide, et plane encore moins au-dessus des rapports sociaux existants, qu'au contraire il sanctionne et tend à éterniser.

Dans les pays où le processus qui vide les partis de leur contenu est allé le plus loin, on assiste de fait, selon Schlesinger jr., au retour en force de la discrimination censitaire :

« Le parti a perdu le contrôle des lignes d'information et de communication. Il a aussi perdu le contrôle de la sélection des principaux candidats [...] Les partis, de plus, sont en train de perdre le contrôle des campagnes électorales. La télévision et l'ordinateur ont créé une nouvelle classe de spécialistes électroniques [...]. Les campagnes électorales abandonnent les outils traditionnels de la démocratie de masse : volontaires, réunions, retraites aux flambeaux, tracts, tableaux d'affichage, adhésifs pour les automobiles. L'action politique, autrefois centrée sur l'activisme, se centre maintenant sur la disponibilité financière. »

Toujours en ce qui concerne les États-Unis, les observateurs sont d'accord pour

constater « les coûts effroyablement élevés des récentes campagnes électorales », qui augmentent bien au-delà des taux d'inflation : « Entre 1976 et 1988, les dépenses électorales législatives ont presque quintuplé (elles ont été multipliées par 4,3), tandis que l'indice des prix dans la même période a un peu plus que doublé, passant de 57 à 119 ». « il en résulte toujours davantage la limitation de l'accès à la politique aux candidats qui ont une fortune personnelle, ou qui reçoivent de l'argent de comités d'action politique », c'est-à-dire en premier lieu des lobbies. Le fonctionnement du système américain, souvent donné en exemple, est clair : « cela coûte cent milliards pour remporter la Maison Blanche » et la plus haute charge du pays en réalité « s'achète » avec un fleuve d'argent ».

Domenico Losurdo



Contre l'oubli

Des manifestations aux rassemblements qui ne gênent même plus la circulation, la solidarité avec les luttes menées par les migrants est pourtant toujours nécessaire.

La brutalité des attaques sociales depuis quelques années, et plus particulièrement ces trois dernières, condamne les militants à être sur tous les fronts.

Plus de repos pour les braves ! De manif en manif, de FSE en AG, de comité en coordination, on finirait presque par se prendre pour des « mercenaires » de la prestation !

C'est ainsi qu'en chemin on perd des troupes et des objectifs tant il est difficile de « mobiliser » sur tous les fronts.

Parmi les causes qui ont bénéficié de larges mobilisations de soutien et de contestation, il y eut « les sans papiers ».

Aujourd'hui, les manifestations ne sont plus que des rassemblements qui ne gênent même pas la circulation. Loin de moi l'idée de culpa-

biliser qui que ce soit ; j'avoue mon essoufflement. Je sais qu'il n'est pas de bon ton de passer pour pessimiste, mais rappelons-nous Gramsci et son « pessimisme de la lucidité » pour mieux retrouver « l'optimisme de la raison ».

Les quotas justifient la répression

Au compte de la lucidité, versons le peu d'intérêt politique que semble représenter la question de la migration de l'homme noyée dans une défense confortablement bourgeoise des « droits humains » théoriques. C'est vrai que ce n'est pas là que l'on va récolter des bénéfices politiques directs, sauf pour ceux (celui ?) qui mettent en place une approche essentielle-

ment utilitaire et sécuritaire de l'immigration ! Les quotas justifient la répression. Moins cynique mais tout aussi insupportable est le fait que les priorités d'aujourd'hui deviennent si nombreuses qu'elles relèguent celles d'hier au rang des maladies chroniques du capitalisme.

La question n'est pas simple car on sait bien que ce mouvement des hommes est perpétuel. Mais, pour autant, sa répression n'a rien de fatal.

Au compte de la raison, versons la cohérence de l'analyse critique du capitalisme et de ses effets sur l'économie, sur les droits sociaux et les droits fondamentaux. Est-il encore besoin de développer ici ce que représente comme main-d'œuvre « flexible » à souhait la main-d'œuvre clandestine ? Faut-il encore argumenter sur l'hypocri-

sie des États riches quant à la soi-disant coopération avec les pays pauvres qui n'est le plus souvent que de la domination néo-coloniale, sur l'image paradisiaque de la consommation que les pays riches envoient à des fins mercantiles au Sud ?

Que dire qui n'ait déjà été largement démontré, que l'immigration se fait surtout de pays pauvres vers pays pauvres, que ce n'est jamais au détriment de l'économie ou de la culture...

La question de l'immigration : une priorité

En revanche la « chasse à l'étranger » (rendue plus efficace par les charters européens) fut-il en situation administrative irrégulière est néfaste pour nos sociétés.

Parce que la violence ne se dilue pas dans le déni, ni dans le temps. Parce que le poids de la culpabilité justifiée d'une société qui « laisse faire » ou ferme les yeux sur ses crimes se retourne contre elle-même.

Parce que laisser s'abaisser le seuil d'humanité dans le traitement



Photo Patrick MOREL

dégradant que l'on réserve à l'homme nous rend coupables et responsables de tous les autres crimes.

Au compte de l'action : rappelés que certains se battent toujours et encore contre les expulsions, pour la régularisation avec carte de travail, pour une autre répartition des richesses dans le monde, contre une Europe forteresse et pour le droit de vote et d'éligibilité de tous les étrangers. Remettons dans nos priorités et dans toutes nos luttes (syndicales, sociales, politiques, nationales, européennes ou anti-mondialistes) la question de l'immigration.

Au compte de la passion, versons le rêve secret de chacun : aller voir l'horizon pour vérifier que nous sommes libres comme l'oiseau en vol.

Aline Pailier

Les syndicats « maison » de Sarkozy

Certains syndicats de police se font les porte-paroles du gouvernement. La presse leur donne complaisamment la parole. Cela suffira-t-il à rassurer ?

Certains ont peut-être remarqué que, depuis son arrivée au ministère de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy a doté son équipe de communication de deux organisations syndicales portant les jolis noms de Alliance et Synergie. Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu des syndicats «

de le écouter quand les médias leur tendent complaisamment les micros et les caméras.

Beaucoup de bluff

Nicolas Sarkozy a débuté sa carrière politique à Neuilly avec Achille Peretti qui a dirigé la ville pendant plusieurs mandats. Peretti

était l'un des principaux dirigeants du SAC², organisation factieuse qui recrutait essentiellement des hommes de main dans les rangs de la CFT et de

la CSL. Sarkozy s'est contenté de reprendre la recette.

Un commissariat de police est la cible d'une bande d'adolescents surexcités : Super-Sarko arrive sur les lieux, serre quelques mains, tape sur l'épaule d'un policier ahuri et s'en retourne place Bauveau. Mais qui joue le rôle du

porte-parole du ministre ? Un officier, membre de Synergie-police ou de Alliance-police. Et pour que cela se sache bien, c'est écrit en toutes lettres dans le bandeau en bas de l'écran de télévision. Une descente de police dans un quartier sensible ou dans un squat occupé par des immigrés, même scénario. Quand plusieurs millions de téléspectateurs ont vu ce policier, ils sont rassurés.

En conclusion, les chaînes de télévisions et les radios s'accrochent très bien de cette manipulation de l'information, le CSA adopte la politique de l'autruche, les partis de gauche et les syndicats démocratiques sont muets.

Récemment un officier supérieur de la Police nationale disait que « la méthode Sarkozy c'est beaucoup de bluff autour des minables petites affaires locales, voire même de voisinage, et l'absence totale de moyens pour lutter contre le grand banditisme ».

Édouard Dubec

1 - CFT: Confédération française du travail, CSL: Confédération des syndicats libres.

2 - SAC: Service d'action civique (dans les faits: le Service d'Ordre des partis gaullistes successifs).

Droit de vote de tous les étrangers La pétition du million

Le Traité de Maastricht réservait le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales et européennes aux seuls étrangers communautaires. Malgré de nombreuses actions du mouvement associatif, la Convention a refusé de reconnaître la « citoyenneté européenne de résidence » qui aurait permis d'attribuer aux étrangers extra-communautaires le droit de vote et d'éligibilité, comme l'ont déjà demandé le Conseil de l'Europe (dès 1992) et le Parlement européen. D'après un sondage réalisé en septembre 2003 par *La Lettre de la citoyenneté*, 57 % des Français sont favorables au droit de vote des résidents étrangers.

Une action a été lancée dans toute l'Europe par de nombreuses associations sous la forme de la « Pétition du million » pour la

reconnaissance de la « citoyenneté européenne de résidence » et son intégration dans la Constitution.

Signatures à adresser à la Ligue des Droits de l'Homme
138, rue Marcadet
75018 Paris
(fax : 01 42 55 51 21
courriel
virginie.peron@ldh-france.org)

A. P.



Photo Antinea

Photo Patrick MOREL



Des garçons dans le vent...

maison » comme dans les années 60 à 80, avec la CFT et la CSL¹.

Il n'est pas exagéré de qualifier ces « syndicats » de fascisants. Nul besoin d'avoir fait de hautes études pour décoder les discours des leaders, de ces courroies de transmission de Sarkozy et de l'extrême droite française. Il suffit

Henri Martin, un communiste contre la guerre d'Indochine

La guerre d'Indochine a presque complètement disparu des mémoires. Retour sur cette page d'histoire avec Henri Martin, communiste français opposé à la guerre.

En 1944, j'avais 17 ans et j'étais dans les maquis FTP du Cher. La libération de Bourges a eu lieu le 6 septembre. J'ai adhéré au Parti le lendemain. Les résistants du Cher avaient formé le 1^{er} régiment populaire berrichon. Nous avons été envoyés sur le front de Royan. Notre capitaine a sauté sur une mine et il est mort le lendemain. Je me suis alors juré de poursuivre le combat contre le fascisme et de m'engager pour la vie.

Continuer à combattre le fascisme

Pour continuer à combattre, il n'y avait pas d'autre solution que de s'engager : j'ai choisi la marine. En février 1945, j'étais démobilisé mais je n'avais toujours pas de réponse à ma demande d'engagement. J'ai été à Orléans, au Centre de recrutement. Là, on m'a expliqué que ça accélérerait les choses si j'étais volontaire pour l'Extrême-Orient. Allemands ou Japonais, c'étaient des fascistes : c'était la même lutte. J'ai donc demandé l'Extrême-Orient. J'ai signé mon engagement le 1^{er} juin : les Allemands avaient capitulé le 8 mai, mais les Japonais occupaient toujours l'Indochine.

En octobre 1945, j'embarque sur un navire de guerre, l'Aviso-Chevreuil. Nous arrivons à Saigon fin décembre. Les Japonais ont capitulé depuis mi-août. La veille de notre arrivée, le commandant nous a convoqués et nous a expliqué que des déserteurs japonais refusaient de capituler et qu'ils encadraient des pillards. L'armée française venait donc rétablir la sécurité.

À peine arrivés, nous partons en opération. Nous transportons des troupes le long des côtes du sud Viêt-nam et nous remontons le Mékong. Dans ces troupes, il y a énormément de soldats allemands engagés dans la Légion Étrangère. Ça me fait un choc de me retrouver du même côté que les gens que j'ai combattus. Surtout quand je comprends qu'on incendie des villages comme à Oradour et qu'on s'en prend à une population qui résiste ! Je demande alors ma démobilisation : elle est refusée.

Le bombardement d'Haiphong

Les Accords du 6 mars 1946 devaient mettre fin à la guerre. Or, l'armée française poursuit les combats au Viêt-nam du sud. Je vais être témoin du déclenchement de la guerre d'Indochine. Le port

de Haiphong était un des rares endroits où l'État vietnamien nouvellement indépendant pouvait collecter des fonds via les droits de douane. Mais l'armée française s'y oppose régulièrement et lance un ultimatum à l'armée vietnamienne en exigeant son retrait total de Haiphong. L'ultimatum est fixé au 23 novembre 1946 à 10 heures du matin. À 10 heures précises, l'armée française ouvre le feu : navires de guerre, artillerie, aviation, tous bombardent. On nous ordonne de tirer sur les colonnes de l'armée vietnamienne en repli. Mais cette armée ne se replie pas, elle résiste. Ce que l'on bombarde, ce sont des colonnes de civils. Cela dure deux jours. La ville est complètement détruite : il ne reste qu'un gigantesque tas de gravas. Les historiens vietnamiens retiennent le chiffre de 20 000 morts. Après Haiphong, les Vietnamiens décident de résister à toute nouvelle attaque de l'armée française et la guerre se généralise.

Moi, je dis à mes supérieurs que je suis opposé à cette guerre injuste. Il ne s'agit pas de combattre le fascisme mais de se battre contre un peuple qui veut son indépendance. Je refuse de prendre les armes et je fais une deuxième demande de démobilisation le 1^{er} juin 1947. Elle est également refusée.

Retour en France

Après deux ans en Indochine, je suis finalement rapatrié en France en décembre 1947. Je suis affecté à l'usine d'essai des combustibles de l'arsenal de Toulon. Je prends discrètement contact avec la fédération du PCF et je continue mon travail de propagande. En juin-juillet 49, les journaux communistes sont interdits dans les casernes : je suis alors obligé de rédiger mes propres tracts. Durant

deux ans, je contacte une soixantaine de marins qui acceptent de distribuer des tracts contre la guerre sur leurs navires. J'amène le matériel à bord et ils le diffusent. Au 2^e semestre 49 arrive un quartier-maître mécanicien, dénommé



Liebert. Il nous raconte qu'il sort de trois semaines de « maritime » pour s'être engueulé avec un ingénieur. Là, je manque de vigilance : à Toulon, on ne prend que de très bons mécaniciens à condition qu'ils n'aient eu aucun problème de discipline. Il reconnaît, devant le Tribunal maritime de Brest au moment de mon procès, s'être engagé volontairement dans l'armée allemande pendant la guerre ! Condamné à l'indignité nationale, il ne peut théoriquement pas être incorporé dans l'armée française, sauf en mission policière.

Je discute avec lui et je lui dis que je suis contre la guerre. Il se prétend d'accord avec moi. Je lui propose de distribuer des tracts, mais il refuse. Il me met toutefois en contact avec un marin du port-avion Dixmude, Heimburger, lui aussi opposé à la guerre. Je lui fais connaître les autres marins du Dixmude, et je n'aurai plus aucun contact avec lui par la suite.

L'affaire Henri Martin

Fin 49, on est en pleine guerre froide. Le gouvernement et la police décident de compromettre le PCF et de discréditer les partisans de la paix en Indochine. Surveillé depuis plusieurs semaines, je suis arrêté par les gendarmes

maritimes le 14 mars 1950. La veille, sept marins qui distribuait à l'intérieur de l'arsenal avaient été arrêtés. Je n'étais pas avec eux : devant être démobilisé quelques semaines plus tard, je les avais laissés pour qu'ils apprennent à faire sans moi ! Interrogés, ils disent que c'est moi qui leur ai donné les tracts. Après quelques heures d'interrogatoire, je comprends qu'ils ont parlé. Je reconnais donc avoir donné des tracts... à ceux qui ont déclaré en avoir reçu ! Et j'explique que je l'ai fait pour protester contre le caractère profondément injuste de la guerre au Viêt-nam.

Le lendemain, l'interrogatoire reprend. Le responsable de la sécurité maritime et les inspecteurs de police veulent me faire dire que c'est la Fédération qui m'a remis les tracts. Je ne le reconnais évidemment pas. Ils me posent également sans arrêt la même question : « Si l'armée russe envahissait notre territoire, que feriez-vous ? » Thorez venait de déclarer que le peuple de France ne combattrait pas l'Armée rouge. Je réponds que jamais l'URSS n'attaquera la France.

Je suis mis en « maritime », accusé de participation à une tentative de démoralisation de l'armée française, et un juge d'instruction me demande de choisir un avocat. Je désigne Maître Scarbonchi, un



avocat communiste. Trois semaines plus tard, je suis inculpé de complicité de sabotage. Je ne le sais alors pas, mais Heimburger, un mois auparavant, a lancé une poignée de meule émeri dans un bain d'huile, très probablement à l'instigation de Liebert. Il est accusé de sabotage. Mais ce geste a tellement peu de conséquence que même les experts militaires sont gênés.

Mon procès s'ouvre en octobre 1950. Là, devant le Tribunal maritime de Brest, Heimburger se rétracte en disant qu'il ne veut pas laisser condamner quelqu'un à sa place. L'opération qui visait à discréditer le Parti a échoué ! Je suis innocent de l'accusation de complicité de sabotage, mais condamné à cinq ans de réclusion pour « participation en connaissance de cause à une entreprise de démoralisation de l'armée et de la nation ». Heimburger, lui, est condamné à cinq ans de prison. Le jugement sera cassé en appel. Le deuxième procès, qui s'ouvre en juillet 1951, confirme la sentence. Je ne serai libéré qu'en août 1953, en conditionnelle.

Cette opération, menée dans le contexte de la guerre froide, visait à discréditer le PCF, seule force politique en France à s'opposer à la guerre coloniale. Actuellement, le capitalisme n'a plus de force organisée face à lui, ni en France ni ailleurs. Il n'a plus aucune raison de se gêner, et effectivement, il se déchaine. Le PCF se détruit de lui-même, de l'intérieur. Dans les années 50, nous étions une force organisée avec une conviction idéologique. Aujourd'hui, cette force a disparu : on en voit les conséquences sur les luttes. Faut-il baisser les bras ? Non : les forces communistes existent, elle ne sont pas totalement détruites, mais elles sont éclatées. Si elles réussissaient à se reconstituer, à mener la bataille idéologique, à rassembler au-delà de leurs forces, cela pourrait changer beaucoup de choses.

Témoignage recueilli par
Caroline Andreani

Journée d'étude « La guerre "française" d'Indochine et l'affaire Henri Martin »

Samedi 17 janvier 2004 de 9 à 19 heures
Salle « Olympe de Gouges »
Mairie du 11^e arrondissement de Paris

Programme

Matinée

- P. Devillers, le début d'un conflit colonial : Indochine 1946-47
- A. Ruscio, l'affaire Henri Martin : genèse et grandes lignes
- Henri Martin, témoignage
- A. Brodiez, le Secours Populaire et l'affaire Henri Martin

Après-Midi

- A. Mathieu, Jean-Paul Sartre et l'affaire Henri Martin
- S. Rousseau, les milieux chrétiens et l'affaire Henri Martin
- J. Mignot, l'épopée de la troupe « Les Pavés de Paris »
- Madeleine Riffaud, témoignage

CULTURLUTUTU

Ce qu'ils appellent culture !

Si on avait encore des illusions sur la politique que mène le gouvernement sur la culture il suffit de lire l'interview publié par un journal local du nouveau directeur des affaires culturelles de Rhône-Alpes, Richard Lagrange, pour en revenir totalement. « Je pense que la vie culturelle ne peut pas se résumer à des chiffres, ni à une planification à la soviétique. Les annulations de festivals ont prouvé qu'il y avait une économie du spectacle, pour autant on ne peut pas laisser croire que tout le monde peut s'exprimer et en vivre. On ne décrète pas d'être musicien ou danseur ; et c'est la raison pour laquelle tant d'intermittents sont en difficulté. » Les intermittents en lutte n'y avaient sans doute pas penser ! Et de poursuivre : « mais au bout d'un moment il y a une sélection naturelle qui s'opère selon la loi du marché. Ce qui est dommage parfois, c'est que les collectivités locales dépendent trop d'argent pour des manifestations dont l'impact est finalement assez faible. »

Théâtre

La Rafle du Vel' d'hiv'
d'après les ouvrages de Maurice Rajsfus

Vous avez encore quelques jours d'ici le 28 décembre pour aller voir, écouter la pièce de théâtre de Philippe Ogouz écrite et réalisée à partir de trois livres de Maurice Rajsfus : *Opération étoile jaune*, *La rafle du Vel' d'hiv' Chronique d'un survivant*. 1942 est l'année de l'engrenage de la répression contre les juifs, « l'année de la perte de toutes les valeurs » : port obligatoire de l'étoile jaune, interdiction de tous les lieux publics jusqu'au 16 juillet : la grande rafle réalisée par la police française. 7 000 personnes sont parquées au



Vel' d'hiv' avant d'être déportées. Maurice Rajsfus et sa sœur échappent à la déportation et à la mort grâce à leur mère. Pour Maurice Rajsfus, qui ne reverra jamais ses parents, morts dans les camps : « La répression raciale a fait de nous des orphelins à perpétuité. Il est important de ne jamais oublier. De se souvenir, à chaque fois que cela sera nécessaire, où peut conduire de racisme des uns et le désintérêt des autres ».

Accompagné à l'accordéon par Marian Courcel, Philippe Ogouz retrace avec émotion l'infamie de l'été 1942 et fait le lien entre le souvenir des disparus et les luttes actuelles.

Un spectacle à ne pas manquer
au Lavoisier Moderne Parisien
35, rue Léon Paris 18e.

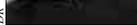
La chasse aux rouges

La « chasse aux rouges » ne s'est pas réduite à la période du maccarthysme. Ni aux seuls États Unis. Elle a été menée également en France.

« **T**ravail et prié, vis sur la paille.

Tu auras du gâteau au ciel quand tu seras mort. »

Cette chanson syndicale de Joe Hill fournit le titre d'un court métrage tourné à New York en 1934, *Pie in the sky* (Gâteau au ciel). L'un des acteurs est un jeune immigré grec ; c'est sa première rencontre avec le cinéma. La même année, il met en scène au



Elia Kazan

théâtre une pièce d'agit-prop, *Dimitroff*. Il s'appelle Elia Kazan, a vingt-cinq ans, disciple d'Eisenstein, Dovjenko, Meyerhold et vient d'adhérer au Parti communiste.

Pute au grand cœur

« ... Des gens pour lesquels, individuellement ou en tant que groupe, je n'éprouvais que du mépris, et dont l'attitude et le comportement m'inspiraient une horreur véritable. » C'est ainsi, en 1952, que Kazan décrit les communistes devant la Commission sur les activités anti-américaines et dénonce une quinzaine de ses anciens camarades. Lâcheté méprisable ?

— Toi, tu es juste une pute au grand cœur, lui lance d'ailleurs le chef de production de Columbia.

L'étrange est que Kazan semble partager ce jugement. « Ai-je réalisé mes ambitions ? Quelles ambitions ? J'ai du mal à me les rappeler... Est-ce donc pour aboutir à ça que j'ai vécu tout ce drame, tout ce retournement... pour cette petite aisance au jour le jour ? » Ce sont les dernières phrases du roman de Kazan *L'Arrangement*. C'est un personnage du livre qui parle. On croirait entendre l'auteur.

Kazan est en même temps complice et victime de la « chasse aux rouges » qui décime alors Hollywood. Des dizaines de metteurs en scène, scénaristes, acteurs sont condamnés à des peines de

prison (notamment Dmytrick, Maltz, Trumbo, Dashiell Hammett, Arthur Miller) ; des centaines inscrits sur la « Liste noire », réduits au chômage, détruits moralement et parfois physiquement. D'autres doivent s'exiler. C'est le cas de Berry, Brecht, Chaplin, Dassin, Huston, Lang, Losey, Welles.

Dératisation de la Mecque du cinéma

Certains des inculpés craquent et collaborent à la « dératisation de la Mecque du cinéma ». Comme Kazan, ils sont en même temps complices et victimes du maccarthysme. Appellation trompeuse ; le sénateur McCarthy ne sévit qu'à partir de 1951 alors que la « chasse aux rouges » commence au cœur du *New deal*. En 1937, Orson Welles met en scène *The cradle will rock* (Le berceau tanguera), un « opéra prolétarien » sur les luttes syndicales dans la sidérurgie. Le moment est mal (ou trop bien ?) choisi ; à Chicago, la police vient d'abattre dix ouvriers sidérurgistes en grève. La veille de la « première », la pièce est interdite, la salle de théâtre mise sous scellés. Welles ne s'incline pas. Il entraîne la foule dans une vieille salle désaffectée et y donne une unique représentation illégale. C'est un triomphe mais Welles le paiera cher : le FBI le fichera comme « constituant une menace pour la sécurité intérieure des USA » et, dès 1938, des élus républicains mais aussi du parti démocrate (celui du président Roosevelt) créent la Commission sur les Activités Anti-américaines. De même que la « chasse aux rouges » n'est pas un simple épisode des années de « guerre froide », ce n'est pas une pratique exclusivement étatsunienne.

Coïncidences troublantes

En mars 1947, pour commémorer la révolution de 1848, le gouvernement français charge le metteur en scène Jean Grémillon de préparer un

grand film et lui consacre un important budget. Un an plus tard, en mars 1948, le découpage est terminé, Grémillon est prêt à commencer le tournage de *Printemps de la liberté*. Le 24 mai, par les journaux, il apprend l'abandon du projet ; une semaine plus tôt, le ministre socialiste Édouard Depreux a retiré la participation financière promise pour la transférer sur la célébration du centenaire de la mort du vicomte de Chateaubriand. « Pourquoi cette tragédie qui fut la cause lointaine de sa

Résistance. Quatre mois après, le gouvernement accepte le Plan Marshall. Un mois avant de couper les vivres à Grémillon, il fait entrer la France dans l'Organisation européenne de coopération économique chargée de la distribution des fonds Marshall. C'est pendant cette période que « les dix d'Hollywood » sont inculpés. De chaque côté de l'Atlantique, la « chasse aux rouges » bat son plein. Parallèlement, les États-Unis mènent une politique à long terme pour affaiblir la résis-



mort (de Grémillon), car ce n'est pas impunément que l'homme qui porte en lui de telles œuvres ne peut s'exprimer. » C'est Henri Langlois, fondateur de la Cinémathèque française, qui pose cette question.



Jean Grémillon

Pourquoi ? Voici, à titre de réponse, une série de coïncidences troublantes. Deux mois après la commande passée à Grémillon, le Premier ministre socialiste Paul Ramadier exclut les ministres communistes du gouvernement et abandonne le programme du Conseil national de la

tance des cinématographies gênantes, italienne et française notamment. Dès le mois de mai 1946, un accord ouvre grand les portes aux films étatsuniens en France. Côté américain, il est logiquement signé par le secrétaire d'État James Byrnes qui, l'année suivante, va devenir avocat-conseil des grandes Compagnies hollywoodiennes. Le signataire français est plus surprenant ; c'est le Premier ministre socialiste Léon Blum.

« Nos films sont le témoignage de notre culture, proteste Louis Jouvett. Le méconnaître, c'est abdiquer sa qualité de Français. Ces gens-là (les Américains) veulent nous obliger à prendre du coca-cola pour du bourgogne. »

« S'il avait fallu, dans l'intérêt supérieur de la France, sacrifier la corporation cinématographique française, persiste Léon Blum, je l'aurais fait sans hésiter. »

L'intérêt supérieur contre la culture ; un choix que ne renierait pas Monsieur Aillagon.

René Ballet

A lire

Dans la guerre

par Alice Ferney
Éditions Actes Sud

Avec *Le Feu*, Henri Barbusse avait su montrer les horreurs de la guerre de 14-18. Alice Ferney revient sur cette guerre. Suivant le cheminement d'un paysan landais, elle plonge le lecteur dans la boue des tranchées et l'horreur des batailles. Un hommage à toutes les victimes anonymes de 14-18.

A lire

Délires à Washington

par Jean Guisnel
Éditions La Découverte

Georges Bush est arrivé au pouvoir, entouré d'une coterie de ministres et conseillers « néoconservateurs », pour ne pas dire d'extrême-droite. Le 11 septembre et la guerre d'Irak qu'ils ont poussé George Bush à faire, ont donné le champ libre à ces hommes. Les Dick Cheney, Paul Wolfowitz, Richard Perle, John Ashcroft dominent désormais la politique américaine. Croisés convaincus de l'infinie puissance de leur pays, ils défendent un unilatéralisme extrême. Pour mieux connaître ces hommes et leur idéologie, Jean Guisnel, chroniqueur militaire au *Point*, a recensé leurs discours et déclarations. Ils font froid dans le dos, allant du pur racisme au militarisme débridé.

Homage à Frank Zappa Le compositeur libertaire

Avec près de 70 CD transgressant tous les codes musicaux, Frank Zappa (1940-1993), décédé il y a tout juste 10 ans, a démontré qu'il était un compositeur aussi inventif qu'intense. Son engagement musical (il est pionnier dans bien des domaines, de la funk au hip hop instrumental) se combine à un très fort investissement politique et cela dès le début des années 1960.

Frank Zappa est l'un des premiers blancs à jouer dans des formations pluriethniques, ce qui déclenche la colère des rednecks. Son premier album (*Freak Out !* 1966) dénonce les violences raciales de Watts, un quartier noir de Los Angeles. Sur *Absolutely Free* (1967), il condamne la publicité qui recommande l'achat de jouets de guerre pour les enfants. En concert à New York, au Garrick Theater, il condamne l'engagement militaire au Vietnam. Plus tard il sera l'un des rares citoyens américains à critiquer la première invasion en Irak. Sa chanson *Get Drafted* sera interdite de distribution car elle appelle à la désobéissance militaire. Zappa est l'un des premiers à alerter les États-Unis sur la question de l'environnement. Il composera, sur ce sujet, de nombreux tracks instrumentaux. Seul le titre parle. Ces chansons-là sont muettes d'indignation. Il s'attaque, dès la fin des années 1970, à la corruption des milieux républicains et démocrates, dévoile ensuite les entourloupes de la scientologie, de la secte Moon et des télévangélistes.

Au milieu des années 1980, il est à la tête du combat contre la censure visant le rock et le rap.

Un citoyen d'exception

La plupart des albums de Zappa sont interdits de diffusion sur les ondes radio. Zappa le freak qui estimait, en 1967, que le phéno-

à l'internement des Japonais durant la seconde guerre mondiale comme camps de concentration pour résoudre, une fois pour toutes, le problème anticonformiste.

Frank Zappa passe de plus en plus à la télévision afin de faire campagne (à ses frais) contre les ligues de vertu et les évangélistes qui veulent puritaniser le rock. C'est l'affaire du Pom Rock. Des ligues vertueuses associées au PMRC (de l'épouse d'Al Gore) et à l'industrie discographique cherchent en effet à imposer, dès 1985, le labeling, c'est-à-dire des étiquettes qualifiant à la vente les disques marqués V (pour violence), D (pour drogue), X (pour sexe)... Dès lors, Zappa devient le chef de file de la contre-culture passé à l'action politique. Il envisage sérieusement de se présenter à la candidature pour les présidentielles de 1992, contre les républi-



Bercy 1984

cains, les *naughty democrats* et les représentants de la nouvelle droite religieuse. Il avait été approché en 1988 par les libertariens pour représenter le Libertarian Party et il fut tout près d'accepter. Il renonce à cet engagement après avoir constaté que ces derniers étaient favorables au port et à l'usage des armes à feu.

Frank Zappa était bien un citoyen d'exception (à la règle !). Cette figure corrosive a souvent évoqué Groucho Marx mais il serait plus juste de le comparer à Lenny Bruce, à Henry Thoreau (l'auteur de la *Désobéissance civile*), à Dave Marsh et Eric Nuzum (deux activistes anti-censure). Il est urgent de rappeler l'importance, tant musicale que politique, du plus génialement subversif des compositeurs américains. L'ensemble de ses engagements est rapporté dans le dernier ouvrage de Guy Darol : *Frank Zappa ou l'Amérique en déshabillé* (Le Castor Astral éditeur, 2003).

Asparagus



Photo : Penrice-MOREL / Montage - Annaba

mène hippie était une récré avant le retour à la norme, avait annoncé dans un album des plus subversifs (*We're Only In It For The Money*) que Richard Nixon envisageait l'utilisation des camps ayant servi

Le Premier salon de l'Autre Livre

Les 7, 8 et 9 novembre derniers s'est tenu le premier Salon de l'Autre Livre, à l'espace de Nesle à Paris. Cette manifestation était organisée par l'association des éditeurs indépendants l'Autre Livre. Elle a réuni quarante exposants (parmi lesquels les éditions du Temps des Cerises, Dagorno, EPO, Le petit pavé, Odin, L'Esprit des péninsules, Al Dante ou Fédérop...) et a reçu près de 1 500 visiteurs (ce qui, pour un premier salon, est un résultat encourageant). Ce salon a été l'occasion de mettre en évidence une production éditoriale qui est rarement « en tête de gondole ». mais qui, par sa diversité et sa qualité, joue un rôle non négligeable dans la vie culturelle du pays. Cette rencontre a aussi été l'occasion de débattre des problèmes de l'édition indépendante, confrontée à un mouvement de concentration capitaliste sans précédent dans l'édition. Le rachat de Vivendi par Hachette et la formation du groupe Editis aboutit en effet à la formation d'un monopole qui contrôlerait 48 % de la production des livres, 60 % de la dis-

tribution et 80 % du livre scolaire. La commission européenne ayant posé des conditions, une partie des maisons rachetées doivent être remises sur le



Photo Patricia LATOIR

marché (c'est le cas par exemple de La Découverte, ex-Maspéro). Mais cela ne va pas changer fondamentalement la donne. Quelle force politique posera le problème de la nationalisation du groupe Lagardère Hachette, dont les activités vont de la fabrication des missiles au livre pour la jeunesse ? La liberté de création et d'édition exigerait pourtant que soit mis

fin à la domination des monopoles dans ce domaine comme dans les autres et que l'on instaure un vrai service public de la distribution du livre. Ou, dans un premier temps, que soient au moins soutenues les initiatives des éditeurs indépendants qui cherchent actuellement à se rassembler pour coopérer, notamment dans le domaine de la distribution, afin de survivre.

F. C.

Palestine, la dernière colonie ?

par Lucas Catherine
Éditions EPO

En partant du 16^e siècle, Lucas Catherine décrit la Palestine comme une terre fertile et Jérusalem comme une ville en plein essor. À la fin du 19^e siècle, une infime minorité juive y est présente, pour des raisons essentiellement religieuses. En 2003, 92 % des territoires palestiniens ressortent « de la propriété inaliénable de l'ensemble du peuple juif ». Alors que plus de 4 millions de Palestiniens ont déjà été contraints à l'exil, les enfants de la seconde Intifada subissent l'occupation militaire de Tsahal.

Qu'est-ce que le sionisme ? Que prône cette idéologie et qui la soutient ? Quelle est l'implication des États-Unis et des principaux pays européens dans ce conflit sanglant ? Quelles sont les conditions pour y mettre fin ?

Illustré par des photos et des cartes, cet ouvrage s'efforce de répondre à l'une des questions les plus complexes de l'histoire contemporaine.

Lucas Catherine est un spécialiste du monde arabe. Il est auteur de *L'Islam à l'usage des incroyants* (EPO, 1998), ouvrage déjà traduit en plusieurs langues.

À contre-voie

par Edward Saïd
Éditions Le Serpent à plumes, 2002

Intellectuel palestinien, de nationalité américaine, Edward Saïd a toujours défendu la cause du peuple palestinien d'une façon indépendante. À l'instar du poète Mahmoud Darwich, il s'était opposé aux accords d'Oslo de 1993 dont il prédisait l'échec. L'histoire lui a donné raison. Il est décédé récemment à 67 ans.

Pour lui rendre hommage, le meilleur moyen est de lire son dernier ouvrage autobiographique, *À contre-voie*, ainsi que *L'Orientalisme*, *L'Orient créé par l'Occident* (Le Seuil, 1997) et *Israël-Palestine : l'égalité ou rien* (La Fabrique 1999).

A lire

Le Vocabulaire policier

par Maurice Rajfius
Éditions L'Esprit frappeur, 2003

Depuis plusieurs années, Maurice Rajfius publie régulièrement le bulletin *Que fait la police ?* qui dénonce les violences policières. À partir de citations extraites de la presse, il dresse dans ce petit ouvrage un florilège des injures, insultes, coups et autres traitements illégaux de la part de policiers, notamment contre les immigrés. À le lire, rares sont les policiers qui respectent le code de déontologie de la police qui condamne tout traitement dégradant.

Le Manifeste

Journal communiste

VOUS VOULEZ RÉAGIR sur *Le Manifeste* ou l'un de ses articles, écrivez-nous :
Le Manifeste - 3 rue de Plaisance - 75014 Paris
 ou le-manifeste@noos.fr

Des correspondants

J'ai lu le n°1 du Journal *Le Manifeste*. J'ai apprécié très positivement son orientation et la qualité de ses articles. Je voudrais cependant faire deux remarques. Il serait souhaitable que le journal reflète toujours davantage la vie et les luttes des travailleurs dans les usines, les entreprises, les quartiers... Il faudrait que ces derniers puissent s'exprimer eux-mêmes, disent leurs problèmes et leurs propositions. Ce n'est peut-être pas facile dans un mensuel. Je crois que cela suppose l'existence d'un réseau de correspondants liés aux travailleurs. Ma seconde remarque porte sur le fait qu'il y a un certain nombre de PC dans le monde qui sont sur des positions de classes. En publiant des extraits de leurs déclarations le journal donnerait à ses lecteurs une idée plus précise de la lutte des classes à l'échelle mondiale, cultiverait l'internationalisme et ferait reculer le sentiment d'isolement des communistes restés fidèles au passé...

Jules M., Palaiseau (91)

À propos du concept «d'altermondialisme»

Je viens de prendre connaissance du N°1 du *Manifeste*. Je trouve qu'il est mieux présenté et plus équilibré que le n° 0, notamment entre la politique française et l'international. Puisque vous consacrez des pages à la théorie et aux concepts, je vous suggère une réflexion sur « l'altermondialisme » dont les médias ont longuement parlé au moment du Forum Social européen. Comment expliquer que ce concept ait rapidement supplanté celui de « l'antimondialisation capitaliste »? N'est-ce pas pour créer des illusions et faire croire qu'on peut réguler le capitalisme sans le renverser? À mon avis, ce qu'on appelle la mondialisation correspond d'une certaine façon au stade suprême du capitalisme. Lutter contre le capitalisme, c'est donc être « antimondialisation ». Ne serait-il pas possible de susciter dans vos colonnes un débat sur cette question ?

Jean-Claude F. Toulouse (31)

La propagande de « France Culture »

Jeudi 20 novembre, *France Culture* a consacré toute sa journée à dénoncer la situation des droits humains à Cuba, avec la complicité de « Reporters sans frontières » qui est devenu le principal relais des officines mafieuses des exilés cubains à Miami. Pour ne pas être en reste, *L'Humanité* a fait de la publicité pour « Reporters sans frontières » ! L'objectif de cette campagne de propagande unilatérale vise à décourager l'expression de la solidarité avec le peuple cubain et à justifier l'invasion de Cuba. Pas un mot sur le blocus, ni sur le récent vote des Nations-Unies condamnant le blocus, ni sur le succès de Cuba en matière de santé ou d'éducation! À quand une journée spéciale de *France Culture* sur les violations des droits de l'homme en Tunisie ou sur les disparus sahraouis au Maroc ?

Alain C. à Montauban (82)

Poètes, je crie vos mots

*Ne pas réagir
 Accepter la haine, la lâcheté des êtres
 Je ne puis
 Au secours
 RIMBAUD, VERLAINE, LAMARTINE
 Poètes de l'impossible amour
 ÉLUARD, LORCA, NERUDA
 Poètes de l'ABSOLU
 Je vous aime
 Je me cramponne de tout mon être
 Pour ne pas sombrer dans la détresse
 ESPOIR, LIBERTÉ
 Monde superbe et généreux
 Où es-tu ?
 Le murmure du vent résonne de vos mots
 Ma tête tourmentée de tant de trahison
 Regarde le ciel éclairé par la lune et les étoiles
 La force de votre âme, je la vois dans votre regard
 Je veux suivre votre rêve
 Poètes mes amis
 Mon cœur agité est en danger
 Je ne peux plus supporter l'insupportable
 Mon temps de vivre se resserre de jour en jour
 Ma solitude est un rempart à la violence du monde
 Je proteste
 Je crie vos mots
 Vous poètes disparus
 Je vous dis Merci
 Vos mots sont, pour moi, un bouclier contre la
 Cruauté du monde du levant au couchant
 Merci encore
 Je vous aime*

Danièle Gilles-Loo
 agricultrice en Ariège

Parution mensuelle
 (sortie le 10 de chaque mois)

Retrouvez Le Manifeste sur internet
<http://le.manifeste.free.fr>

Le Manifeste,
 journal communiste
 Numéro de commission paritaire en cours
 Tirage à 3000 exemplaires
 3, rue de Plaisance 75014 Paris
 Courriel : le-manifeste@noos.fr
 Fondateurs : Francis Combes, André Gerin, Freddy Huck
 Directeur : Joseph D'Angelo
 Gérante : Caroline Andréani
 Rédactrice en chef : Patricia Latour
 Maquette : Patrice Morel



Nom : Prénom :
 Adresse :
 Tél. :
 Courriel : Je verse : €
 Abonnement à 20 €
 Souscripteur à 50 €
 Correspondant
 Dépôt : exemplaires

Chèques à adresser, à l'ordre du Manifeste
 3, rue de Plaisance, 75014 Paris